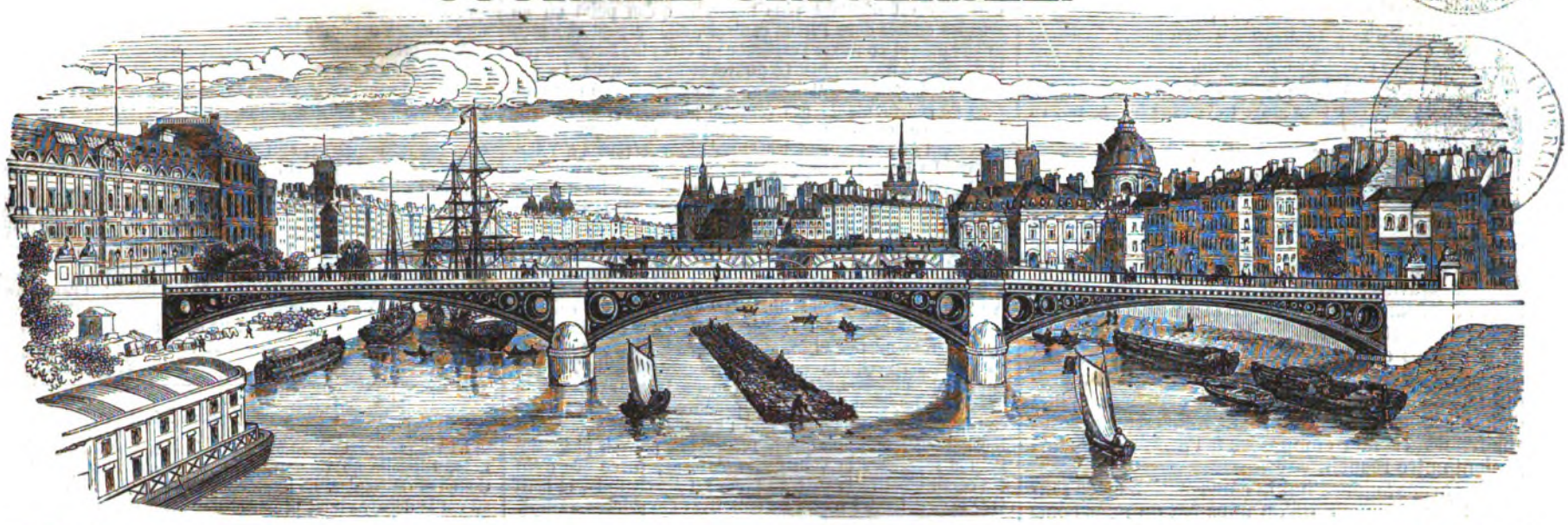
L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

10 SEPT. 1859.



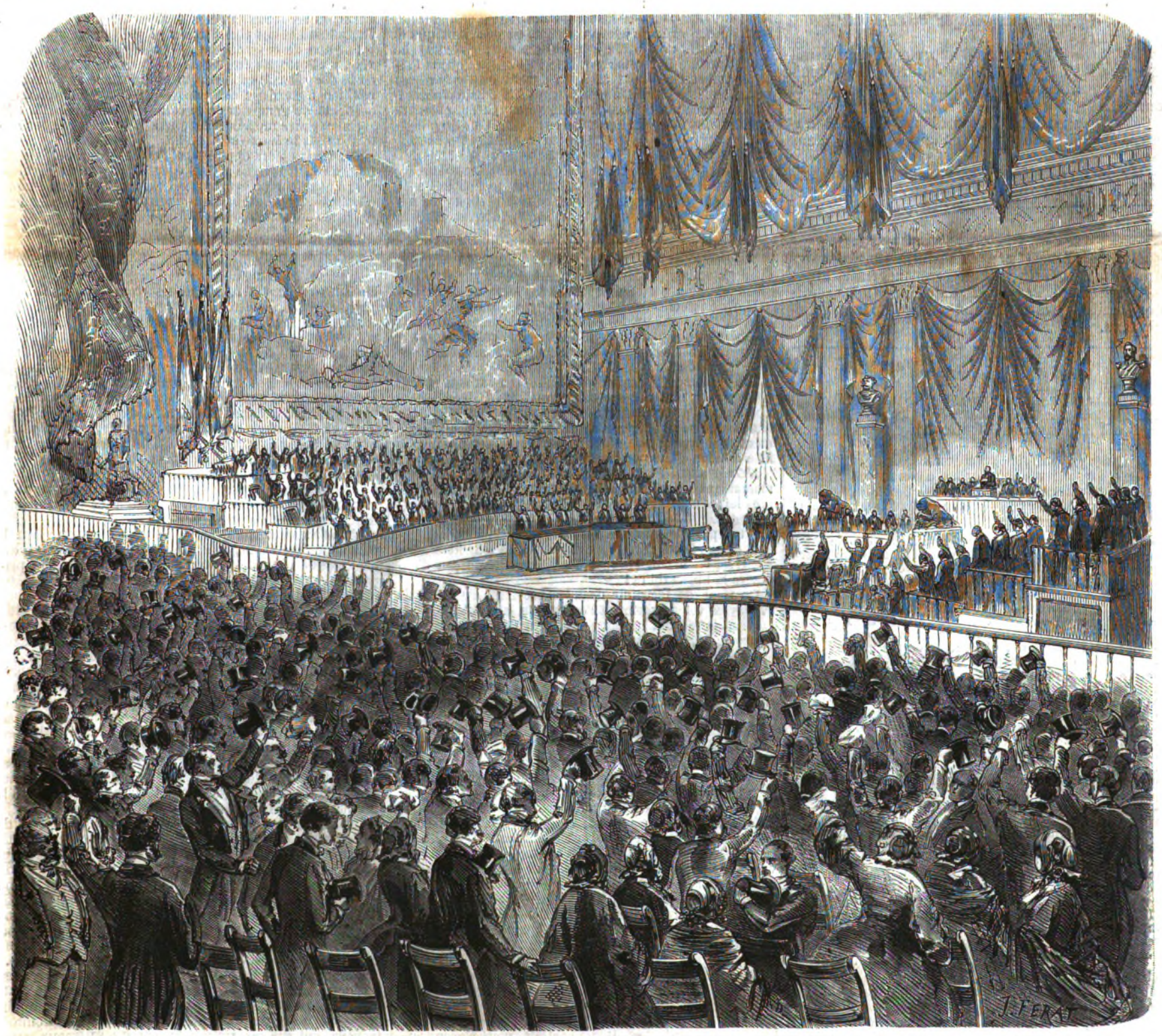
ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS :
3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; le numéro, 75 c.; la collection mensuelle, 3 fr.; le volume semestriel, 18 fr.

N° 863. — VOL. XXXIV. — BUREAUX : RUE RICHELIEU, 60.

Vu les traités, la reproduction et la traduction à l'étranger sont interdites.

Les *abonnements* partent du 1er n° de chaque mois.

ABONNEMENTS POUR L'ÉTRANGER :
Par an, 36 fr.; plus les droits de poste, qui varient de 5 fr. 20 c. à 22 fr. 88 c. par an, suivant les indications données au n° 722.



ASSEMBLÉE NATIONALE DE TOSCANE. Vote de la déchéance de la dynastie de la maison de Lorraine, et de l'annexion de la Toscane au Piémont.

Generated on 2020-11-17 15:12 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SOMMAIRE.

Histoire de la guerre d'Italie. — Histoire de la semaine. — Villa chinoise. — Courrier de Paris. — Plafond de Paul Véronèse au Louvre. — Chronique littéraire. — Gazette du Palais. — Le Gros lot, suite et fin. — Variétés scientifiques. — Ovations à l'armée d'Italie. — La chasse aux faisans. — Les mots nouveaux. — Bibliographie. — Les cahiers d'une demoiselle de Saint-Denis. — Échecs. — Annonces. — L'Aurore boréale. — La Vénus de la Porta Portese.

Gravures. Toscane. Note de déchéance de la maison de Lorraine. — Théâtre du Vaudeville : *La Marâtre*. — Villa du R. P. Remedios à Macao. — Plafond de Paul Véronèse. — Le parc de Sceaux ; les châtaigniers d'Aubray ; dessins de M. Anastasi. — Ovations à l'armée d'Italie ; Décoration à Auxonne ; décoration à Moulins ; réception du 86e régiment de ligne à Lille. — Le faisan dans le maïs ; le braconnage. — L'aurore boréale dans les Alpes. — La Vénus de la Porta Portese. — Rébus.

Guerre d'Italie.

Nous avons souvent reçu, pendant la guerre et depuis la guerre d'Italie, l'invitation de publier l'histoire de cette campagne, accompagnée des nombreuses gravures qui ont paru dans l'*Illustration*, mais sans ordre chronologique et à mesure que nos dessinateurs et nos correspondants nous adressaient leurs dessins et leurs récits. On sentait que la vue des lieux et les scènes de batailles étaient reproduites fidèlement par des témoins oculaires, et que c'était leur exactitude et leurs impressions prises sur nature et non composées à Paris, qui distinguaient notre recueil.

Nous avons aujourd'hui la confirmation de ce sentiment par l'honneur qu'on nous fait de nous commander une édition de la *Guerre d'Italie* et la réimpression de nos dessins, au nombre de *dix mille* exemplaires, auxquels, par faveur spéciale, nous ajouterons neuf grandes pages empruntées à un magnifique album qui est la propriété de S. M. l'Empereur et dont l'auteur est M. le capitaine Valentin Jumel, capitaine d'état-major et dessinateur des plus habiles.

La *Guerre d'Italie* aura l'importance d'un demi-volume de l'*Illustration*, c'est-à-dire qu'il se composera de treize feuilles du même format que le journal.

Ces 208 pages de récits seront ornées de 250 gravures, dont 50 d'une page entière et 10 de deux pages.

Le prix de ce volume, comprenant trois magnifiques portraits de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince Impérial, est de 8 fr., et 9 fr. par la poste.

Au delà des 40,000 exemplaires qui nous sont commandés, il ne sera tiré que le nombre des demandes particulières qui nous seront adressées avant le 20 septembre. Passé cette date, il ne nous serait plus possible de satisfaire aux ordres de nos souscripteurs.

Histoire de la semaine.

Les journaux italiens ont raconté, cette semaine, l'accueil enthousiaste fait, à Gênes et à Turin, à la députation toscane, dont nous avons annoncé le départ dans le dernier numéro.

Admis devant le roi, le comte Ugolini della Gherardesca, l'un de ses membres, donna lecture d'une adresse dans laquelle était exprimé le vœu de l'Assemblée nationale.

La réponse du Roi, que l'Europe attendait avec une certaine inquiétude, doit être rapportée textuellement. La voici :

« Je suis profondément reconnaissant du vœu de l'Assemblée toscane, dont vous êtes auprès de moi les interprètes. Je vous en remercie, et avec moi vous en remercient aussi mes peuples. Je reçois ce vœu comme une manifestation solennelle de la volonté du peuple toscan, qui, en faisant cesser sur cette terre, naguère la mère de la civilisation moderne, les derniers vestiges de la domination étrangère, désire contribuer à la constitution d'un royaume fort qui mette l'Italie en mesure de suffire à la défense de son indépendance.

« L'Assemblée toscane a compris cette fois, et avec elle l'Italie tout entière comprendra que la réalisation de ce vœu ne pourra être effectuée qu'à l'aide des négociations qui auront lieu pour l'organisation des affaires italiennes.

« Secondant votre désir, fort des droits qui me sont conférés par votre vote, je défendrai la cause de la Toscane devant les puissances dans lesquelles l'Assemblée, avec une grande sagesse, a mis ses espérances, et surtout auprès du généreux Empereur des Français, qui a tant fait pour la cause italienne.

« L'Europe ne refusera pas, j'espère, d'accomplir vis-à-vis de la Toscane l'œuvre réparatrice que, dans des circonstances moins favorables, elle a déjà accomplie en faveur de la Grèce, de la Belgique et des principautés de Moldavie et de Valachie. Messieurs, en ces derniers temps, votre noble pays a donné un admirable exemple de modération et de concorde !

« A ces vertus que l'école du malheur a enseignées à l'Italie, vous ajouterez, j'en suis certain, celle qui sait vaincre les épreuves les plus ardues et assurer le triomphe des justes entreprises, la persévérance. »

L'attitude prévue du roi de Sardaigne dans cette affaire rend la réunion d'un congrès de plus en plus probable, d'autant plus que toutes les puissances en Europe ont des raisons sérieuses de le désirer. De plus, les journaux allemands annoncent que les grandes puissances se sont mises d'accord sur ce principe. En effet, d'après les paroles mêmes du roi Victor-Emmanuel, le vote du grand-duché de Toscane a créé pour la couronne de Sardaigne des droits sur lesquels l'Europe aura à se prononcer. Le gouvernement français, nous l'avons déjà dit, s'est toujours montré désireux d'appeler les grandes puissances à un règlement en commun des affaires italiennes. L'Autriche elle-même semble revenue de ses répugnances, et la nouvelle attitude de cette puissance est d'autant plus naturelle qu'au point où en sont les choses dans l'Italie centrale, elle ne peut rien perdre de plus et conserve l'espérance d'être plus favorisée par la décision d'un congrès. Le gouvernement anglais, favorable à l'indépendance italienne, a toujours désiré une réunion de représentants des grandes puissances, à la condition que ce congrès pourrait faire autre chose que ratifier purement et simplement les stipulations arrêtées à Villafranca. La Prusse ne peut qu'être fort heureuse d'avoir voix délibérative, après avoir évité les fardeaux et les dangers d'une intervention militaire ; et la Russie, qui la première a demandé le congrès, semble aussi attachée que le premier jour à cette idée. Enfin les princes dépossédés doivent aussi désirer que l'Europe soit appelée à décider sur leur sort, qui ne peut être pire.

Les journaux anglais commentent la réponse du roi Victor-Emmanuel avec une entière satisfaction. Le *Times* explique la réponse de S. M. aux députés toscans, en ce sens que le roi accepte la mission de représenter la Toscane auprès de l'Europe, et se charge de la souveraineté du grand-duché, sans toutefois en prendre le titre ni en exercer le pouvoir jusqu'à ce que l'Europe ait prononcé. Ce journal fait remarquer que le Piémont ne pouvait pas absolument repousser le vœu de la Toscane, parce que c'eût été compromettre la paix de toute l'Italie centrale, et la livrer sans défense à toutes les tentatives des princes déchus. L'acceptation pure et simple présentait un danger non moins grave, car elle aurait pu donner à l'Autriche un motif plausible de recommencer la guerre, et cette fois l'empereur Napoléon eût pu être embarrassé, par les stipulations de Villafranca, de secourir son allié d'hier. Le *Times* félicite le roi d'avoir également évité ce péril, et conclut à la constitution d'une forte puissance italienne centrale. Le *Morning-Post*, organe de lord Palmerston, défend cette solution non moins chaleureusement, en déclarant que le sort des duchés de l'Italie centrale est dès maintenant lié d'une manière indissoluble avec le Piémont, et que le Piémont doit rester debout avec les duchés ou tomber avec eux. Le même journal a publié une sorte d'acte d'accusation contre le prince Poniatowski, qui aurait fait entendre aux Toscans que, pour prix de la restauration du grand-duc, des avantages de toutes sortes leur seraient concédés, et que c'était la l'opinion de lord Palmerston lui-même.

Ces accusations, qui avaient déjà trouvé place dans les colonnes des journaux toscans, ont amené une lettre du prince, qui, s'en rapportant aux communications du ministre de France pour constater sa qualité d'agent français, déclare calomnieuses les assertions qui portent atteinte à son honneur.

Nous pouvons ajouter ici une observation qui devrait réfuter victorieusement les accusations portées par quelques journaux sur la portée du mouvement national italien.

Il n'y a pas encore trois mois que personne ne voulait croire que les différentes principautés italiennes, même la Lombardie, quelque désireuses de liberté qu'elles fussent, consentiraient à descendre de leur rang pour se fondre avec le royaume de Sardaigne.

Les événements ont prouvé combien ces craintes étaient chimériques, et il faut que ce mouvement soit bien irrésistible et bien populaire pour que des pays attachés de tous temps à leur nationalité particulière, en aient si unanimement et si promptement fait le sacrifice en faveur de cette idée d'unité, chère par-dessus tout aux patriotes italiens.

L'*Ost-Deutch-Post* prétend que ce sont les agents piémontais qui ont créé et entretenu une agitation factice. D'après lui, pour délivrer les duchés de ces agents, il faut seulement que le gouvernement français déclare qu'il laissera des troupes d'occupation à Gênes, à Milan, à Turin, jusqu'à ce que le Piémont rende les duchés à leur libre arbitre. C'est là, il faut l'avouer, une singulière façon d'entendre le libre arbitre !

On vient de recueillir dans les provinces de l'Etat de Parme les votes exprimant l'opinion de la population ; ils donnent le résultat suivant : en faveur de l'union avec le Piémont, 56,185 ; contre l'union, 183.

L'assemblée de Bologne a voté à l'unanimité une motion en faveur de l'abolition du gouvernement papal dans les Légations. Notre ambassadeur à Rome a fait des propositions importantes au Saint-Siége.

Il a conseillé, paraît-il, au pape de laisser les Légations conserver l'administration séparée qu'elles se sont donnée, à condition de recevoir un gouverneur de la main du Saint-Père et de lui payer un impôt. On croit savoir, dit l'*Univers*, que ces propositions ne sont pas compatibles avec les droits et la dignité du Saint-Siége. Ce système, dit le *Journal des Débats*, qui placerait les Légations sous la suzeraineté de la cour de Rome, dans une situation assez analogue à celle qu'on a faite aux Principautés danubiennes sous la suzeraineté du sultan, a été déjà exposé bien souvent au public et ne doit pas sembler nouveau au Saint-Siége. Il ne serait pas impossible que l'état de l'Italie centrale fît incliner le pape à accepter un arrangement de ce genre. Quoi qu'il arrive, on doit se féliciter de voir abandonner par le Saint-Siége l'idée de reprendre les Légations par force. L'alliance aujourd'hui consommée des Etats soulevés de l'Italie centrale eût rendu une pareille entreprise bien sanglante et le succès eût été bien douteux. Mieux vaut attendre, pour les Légations comme pour les duchés, la décision de l'Europe.

En dehors des préoccupations entretenues par l'Etat transitoire où se trouve l'Italie centrale, nous n'avons aucun fait de quelque importance à signaler.

C'est l'époque du calme plat en politique. L'Angleterre est toute aux plaisirs de la villégiature, et jouit de la plus grande tranquillité. Les seuls faits dignes d'intérêt sont la grève prolongée des ouvriers en bâtiments à Londres et l'activité des armements dans tout le royaume.

Cette coalition continue à soutenir sans travail le nombre considérable de ses membres et encourage leur prétention de réduire à 9 heures les journées de travail.

Voilà près d'un mois que cette lutte est engagée entre plusieurs maisons importantes de Londres et une quarantaine de mille d'ouvriers. Cette lutte se continue d'ailleurs sans que l'ordre public en soit le moins du monde troublé. Des contre-associations se forment déjà parmi les ouvriers raisonnables, afin de combattre les tendances des ouvriers en bâtiment. On ne peut prévoir qui sera vaincu, les camps opposés disposant de grandes ressources.

Le *Nord* se croit autorisé à annoncer avec certitude que le roi des Belges ira faire une visite à l'Empereur à Biarritz. D'un autre côté, nous savons que le château d'Arenemberg en Suisse, propriété particulière de l'Empereur, est désigné pour une nouvelle entrevue de l'Empereur d'Autriche et de l'Empereur des Français, afin d'éclaircir sans doute ce qui est resté obscur dans les préliminaires de Villafranca. Nous saurons bientôt la vérité sur ces projets de voyage.

V. PAULIN.

Villa Remedios à Macao.

La ville portugaise de Macao en Chine, vue du côté de la rade, rappelle en miniature les panoramas grandioses de Gênes et de Naples. La ligne courbe de la *Praia grande*, où est le débarcadère, présente une série non interrompue d'élégants palais d'architecture tropicale qui s'élèvent les uns au-dessus des autres sur le versant méridional de la presqu'île. Par-ci par-là des touffes d'une riche végétation rompent la crudité des tons très-voyants dont sont peints tous les édifices ; mais, si la vue se porte dans le lointain ou sur les côtés de la ville, on ne voit plus que la nature sauvage, c'est-à-dire des montagnes granitiques en décomposition, où un gazon brûlé et de rares arbustes résistent à l'entraînement des pluies torrentielles du printemps.

Sur une de ces hauteurs, à un kilomètre à l'est de la ville, les Portugais du seizième siècle ont élevé la forteresse de la *Guia*, aux pieds de laquelle fut taillée en pièce l'expédition hollandaise commandée par l'amiral Reyerszoon, qui tenta de s'emparer de la colonie le 24 juin 1622. Une croix en pierre rappelle encore le lieu où le chef hollandais tomba sous le feu de la citadelle.

Sur les hauteurs opposées, à l'ouest de la ville, la solitude de la montagne n'était égayée, jusqu'à ces derniers temps, que par un ermitage dit Notre-Dame de la *Penha* (du Rocher), qui est un but de pèlerinage pour les femmes de Macao à certains jours de l'année.

C'est cette partie des environs de sa ville natale que le P. Remedios a eu l'heureuse idée d'embellir, en y faisant construire par les Chinois une villa de style mixte qui fait maintenant l'admiration des étrangers, et figure à juste titre au nombre des curiosités les plus remarquables du pays.

Parmi les Européens qui ont visité Macao, il en est peu qui n'aient eu occasion de connaître le P. Remedios, ou même de jouir de sa généreuse hospitalité. Dégagé des vues mesquines et des préjugés de race qui, dans la plupart des colonies portugaises ou espagnoles, font du clergé indigène l'ennemi cordial des étrangers, le P. Remedios a su apprécier la supériorité européenne et lui rendre hommage en toute circonstance, tout en maintenant, à certains égards, les avantages que des qualités incontestables donnent à la nation chinoise, auprès de laquelle il a été élevé.

Aussi tout le monde, sans distinction, respecte et affectionne cet homme exceptionnel, et les Chinois particulièrement lui témoignent un dévouement sans bornes, dont la construction de sa villa offre un exemple.

L'emplacement choisi par le P. Remedios pour lieu de sa retraite présentait, par son escarpement, par la difficulté des abords et la nature du sol, des obstacles propres à décourager un architecte européen. Les architectes chinois, habitués à construire pour les riches de leur pays des résidences princières et fantastiques dans les sites les plus abruptes de la création, ont su tirer un parti merveilleux du *Mato da Penha*, en faisant un séjour délicieux là où naguère les moutons avaient de la peine à passer.

On remarquera, dans le dessin fait de la rade d'après nature par un peintre chinois, que l'architecte a ménagé habilement plusieurs terrasses qui créent de l'espace et introduisent dans la perspective une agréable combinaison de lignes. Ce à quoi le constructeur a aussi visé, c'est à donner une grande place aux vases de fleurs qui font le principal charme dans les jardins de la Chine, tant par l'éclat et la décoration de la porcelaine dont sont faits les vases et les supports, que par les riches couleurs et la suavité des fleurs odoriférantes propres au pays.

Impossible de dire la vue magnifique dont on jouit de la *Varanda*, ou galerie couverte, qui occupe le milieu de l'étage supérieur du grand pavillon. A droite, l'île des Singes et le passage qui conduit à Canton par l'intérieur du district de Hiang-chan. En face, le mouillage du Taï-pa, où se réunissent les navires qui n'entrent pas dans le port de Macao ; et, dans le lointain, les grandes îles de Lemma, trop fameuses dans les fastes de la piraterie. A gauche, l'archipel de Hong-kong, et enfin celui de Lantao, par lequel on arrive à Boca-Tigris, embouchure de la rivière de Canton.

Une idée un peu sombre vient cependant traverser l'esprit quand on contemple de cette position élevée le vaste espace qui se déroule devant vous, c'est de penser quelle doit y être la violence des épouvantables ouragans, nommés typhons, qui sur ces rivages brisent les vaisseaux, arrachent les arbres séculaires, enlèvent les toits des maisons

Generated on 2020-11-17 15:14 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme une feuille morte, et renversent souvent les édifices les plus solides.

Mais le P. Remedios s'est prémuni autant que possible contre ce désastre, d'abord en employant des matériaux de la plus grande solidité, puis en orientant ses constructions de telle manière que les rhumbs de vent d'où la tempête souffle ordinairement avec le plus de fureur aboutissent aux angles des bâtiments, et n'ont ainsi que peu de prise.

Il nous reste à souhaiter que l'heureux créateur de ce joli domaine puisse en jouir de longues années encore pour son bonheur personnel, pour celui de ses concitoyens dont il a depuis plusieurs années la haute administration, et pour la satisfaction des étrangers qui reçoivent dans cette villa le plus cordial et le plus généreux accueil.

C.

Courrier de Paris.

L'automne vient, l'automne est venu à sa date, et sa corbeille est garnie de primeurs qui ont un fumet d'arrière-saison. C'est, par exemple, le soleil qui pâlit, les bois qui s'éclaircissent, la plaine qui se peuple de chasseurs et se dépeuple de gibier. Rien que dans le rayon d'approvisionnement de Paris, il s'est délivré trente mille permis de chasse depuis l'ouverture de l'exercice. Autre renseignement du même intérêt : les cent mille citadins échelonnés depuis dimanche sur la route de Saint-Germain, en considération de la fête des Loges, exécutent en ce moment un quart de conversion vers Saint-Cloud, au risque de tomber de Charybde en Scylla. Telle est la fortune du mois de septembre : il abonde en anniversaires que les historiens du jour doivent rayer de leurs annales : il a la main pleine de présents dont le monde comme il faut ne veut plus. Ces loteries en plein air, ces lingeries en plein vent, ces pains d'épices et ces mirlitons, ce mélange de saltimbanques et de phénomènes qui ne savent ouvrir la bouche que pour dire : Prenez vos billets! En effet, rien de moins attrayant que les détails de ce spectacle ; mais, s'ils s'avisaient de regarder l'ensemble, peut être que ces beaux et belles dégoûtés le trouveraient charmant.

Des récréations de banlieue, voilà donc les seuls événements de la semaine ; on peut vous le dire dans l'intimité, mais vous n'en croyez rien. Est-ce qu'à Paris chaque jour n'amène pas sa surprise avec lui? il y arrive toujours quelque chose, et depuis hier ce quelque chose est une collection de princes birmans. Ils vont reprendre cette orientale fastueuse que le départ du jeune roi d'Oude avait interrompue au plus grand regret de ses fournisseurs. Un Hindou chasse l'autre, a-t-on dit quelque part, et la politique n'est pas étrangère à l'événement. C'est une erreur : départ et arrivée, cette concordance est purement l'effet du hasard. Vendredi dernier ces étrangers étaient attendus à l'Opéra pour cette brillante représentation qui n'a pas eu lieu ; on compte aussi sur eux à la Comédie-Française, un soir ou l'autre, et M. le directeur-administrateur, qui n'est pas chiche de reprises, saisirait peut-être cette occasion de reprendre *Tippoo-Saïb*. En attendant que ces nobles hôtes soient visibles quelque part, il en est question partout. On s'occupe déjà de leur faire des mots, comme s'ils n'étaient pas capables d'en trouver eux-mêmes, et naturellement ces mots ne sont plus neufs. Ainsi l'on veut qu'une petite dame, s'étant mise en conversation réglée ou déréglée avec le plus magnifique, ait fini par lui demander s'il était marié. « Beaucoup, princesse. » Evidemment l'histoire a été faite, comme le mot, à plaisir, et pour qu'on pût l'utiliser. Evidemment aussi ils n'ont lieu qu'aux Grandes-Indes, ces mariages par-devant la marchande de modes, où l'époux constitue à l'épousée une dot de quelques milliers de francs, avec la perspective du divorce fin-courant.

On a parlé et on parle encore d'un mariage qui serait au moment de s'accomplir dans le plus grand monde financier ; mais une fois de plus les nouvellistes pourraient bien en être pour leur bouquet de noce. Une demoiselle si riche et qui s'obstine à rester demoiselle, la badauderie n'y comprend rien, c'est trop fort, et surtout c'est trop délicat pour elle. « Helas! — disait une jeune célibataire du temps passé, ni plus ni moins charmante et aussi avantageusement dotée; — hélas! il se peut bien qu'on me recherche pour moi seule, mais je suis trop riche pour le croire. » Fort heureusement l'immense majorité des héritières ne s'est jamais laissée envahir par ces idées mélancoliques. De nos jours il n'y a plus de mariage en souffrance que celui d'une fille sans dot. Mais voici venir une autre union admirablement réussie ; et puisque tout le monde en parle, on peut bien se faire à ce sujet l'écho de tout le monde. Mlle Sina, fille unique du célèbre banquier allemand, dont la présence à Paris aura été signalée par tant de bienfaits, vient d'épouser un simple gentilhomme. La fortune de M. Sina égalerait celle du plus opulent des Rothschild, et la mariée apporte en dot cinquante millions et des *espérances*, comme on voit. Le chiffre n'a rien d'exorbitant par les millions qui courent ; j'entends dire cependant qu'il faut se défier des trésors que le journal prodigue à tort et à travers. Cette semaine ressemble à la Vénus dorée du statuaire grec ; ne pouvant la faire belle, il la faisait riche. La chronique s'est mise à parler d'or pour déguiser sa pauvreté ; ici, elle expédie pour l'Amérique des héritiers fictifs en quête d'héritages imaginaires ; ailleurs, c'est avec la même sollicitude qu'elle ramène de l'Australie divers pauvres diables soi-disant enrichis dans des placers fantastiques. Sa générosité, qui ne lui coûte pas cher, la porte à faire grand, à l'instar de Sa Hautesse le Sultan, qui, dans un élan de reconnaissance, parfaitement légitime d'ailleurs, vient d'envoyer à son médecin quatre cent mille piastres.

La chronique, après tout, ne peut que rendre à Paris ce que Paris lui a prêté. Son monde a l'imagination engourdie et l'attitude somnolente, il faut bien lui faire des contes à dormir debout. De quoi ne s'avise-t-on pas pour le tirer de son apathie? C'est en vain qu'on aura sonné et resonné à ses oreilles toutes les cloches de la publicité à propos de tout et à propos de rien. Le tirage de la loterie des orphelines, l'interruption du télégraphe électrique, l'arrivée plus ou moins prochaine du *Great-Estern* à Cherbourg, ces grandes nouvelles ont l'air de l'intéresser tout juste autant que les petites. Si vous lui parlez de l'Académie, il n'en paraît que plus ennuyé, et, si vous le menez à l'audience, il n'en sera pas plus gai. L'une de ces affaires cependant est d'un sérieux qui frise parfois le comique ; d'ailleurs elle touche au théâtre en plus d'un point naguère en litige et maintenant résolu, et c'est à ce titre que nous la retenons.

Il s'agit encore de la féerie de *Cricri* et de sa troisième représentation au Palais de Justice. La première de ces représentations, s'il est permis de s'exprimer ainsi, avait eu lieu au bénéfice d'une jeune et charmante personne, l'auteur principal de l'ouvrage, et qui en réclamait l'idée-mère ; le directeur vint à son tour et eut les honneurs de la deuxième représentation contre une pensionnaire récalcitrante qui ne voulait pas faire l'*Amour*, quoique le rôle fût de son emploi. Hier enfin, troisième représentation ou plutôt troisième procès suscité par le machiniste de la féerie, M. Raygnard. Pourquoi son nom ne figurerait-il pas sur l'affiche avec celui de MM. Hugelmann, Borsat et Fanfernot? M. Raygnard n'a pas écrit une ligne de la pièce, et il s'en vante ; mais il est l'auteur du principal truc, et ce truc, — personne ne saurait s'y tromper, — c'est la feerie tout entière. En admettant la réclamation du machiniste, le tribunal ne s'est pas montré seulement équitable, il a fait preuve d'un excellent goût. Cette première victoire des machinistes pourrait bien être suivie d'une autre plus éclatante. Après la justice du pays, qui leur accorde les honneurs de la collaboration, viendra sans doute la justice du public, qui ne saurait leur refuser plus longtemps les honneurs du rappel. Combien de drames triomphants ont dû et doivent encore leur succès, non pas au *truc* de leurs auteurs, mais à celui de leurs machinistes!

Vous aurez dû trouver beaucoup moins féerique le démêlé d'un peintre connu et d'un dentiste qui doit l'être. Le râtelier objet du litige est de ceux sans doute que l'annonce offre à ses martyrs comme indestructible et d'une *digestion facile*. La mécanique, qui a de la peine à s'établir dans les prix doux, coûtait deux cents francs à l'acquéreur ; mais l'usage lui en parut plus dur encore. L'instrument extirpé non sans douleur, le peintre le présenta au dentiste en lui réclamant l'argent et même beaucoup d'argent. Une bouche aussi endommagée que la sienne ne pouvait plus se restaurer à moins de mille francs de dommages et intérêts. Ainsi du moins en avait jugé un autre opérateur de Valence ; mais le tribunal a trouvé exagérée cette estimation d'un dentiste, qui fait des râteliers en Espagne comme on y fait certains châteaux. L'acquéreur reprend son argent et le fournisseur garde sa mécanique, en payant les dépens comme une compensation suffisante du dégât. Un conteur du temps passé, témoin d'une cause semblable qui eut le même dénoûment et dont il a enregistré les détails, ajoute que cette justice, si équitablement distributive, ne contenta ni l'une ni l'autre des parties. Le dentiste disait : « Beau jugement, qui ne me laisse pas d'eau à boire! — Et à moi donc, répliquait l'édenté, pas même de quoi me rincer la bouche. » C'est qu'en tous temps le plaideur qui ne peut gober l'huître jette volontiers les écailles au nez du juge.

Divers journaux parisiens ont rapporté, d'après une feuille étrangère, la trouvaille d'un acte notarié revêtu de la signature de Molière. Mais la découverte, — puisque découverte il y a — n'est pas aussi récente qu'il a plu à cette feuille de l'imaginer. C'est au mois de décembre 1843 que ce précieux document a été signalé dans l'étude de M. Lefer, notaire à Paris, et très-probablement le prédécesseur de M. Simon, qui en est aujourd'hui le dépositaire. L'*Illustration*, dans son numéro du 13 janvier 1844, a donné le complet *fac-simile* de l'acte même, et c'est dans son recueil que nous aurions dû aller le chercher d'abord, puisqu'on est sûr d'y trouver, reproduit par la gravure, tout ce qui mérite d'être conservé. C'est bien, ainsi que nous le disions, l'acte par lequel la troupe de Molière, qui fut la souche de la Comédie-Française, constituait la première pension qui ait été accordée aux sociétaires en retraite. Ce bénéficiaire, Louis Béjart, était le beau-frère de Molière. Quoique blessé grièvement en voulant séparer deux de ses amis qui avaient tiré l'épée, Béjart fut utilisé dans la troupe jusqu'au jour de cette donation (1670), et c'est de lui qu'Harpagon disait dans l'*Avare* : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. »

Le théâtre s'évertue enfin ; il vient de donner coup sur coup quatre ou cinq pièces nouvelles. C'est l'*Enfant prodigue* qui prend la place de l'*Avare*. L'Odéon, qui fait long s'il ne fait pas toujours grand, a pour sa part deux comédies, l'œuvre de deux jeunes auteurs à leur début. Un *Tableau de maître* est moins une pièce qu'une matière à vers, très-gentiment développée d'ailleurs. Cela se laisse écouter avec plaisir pendant une demi-heure ; mais, à le raconter plus ou moins longuement, il y aurait trahison. Un petit peintre italien, du nom de Micaël, qui porte un costume à la Raphaël, est si amoureux de son dernier tableau qu'il n'a pu se résoudre à le vendre, même au comte Bamboli, qui lui en offrait un prix fou. Cependant une belle dame se présente incognito dans l'atelier de Micaël, et en un clin d'œil elle a obtenu le chef-d'œuvre convoité par l'amateur qui est son amant. Micaël a été la dupe d'un stratagème ourdi à deux : pas si dupe néanmoins, puisque l'aventure le met sur le chemin du bonheur. La pièce n'est rien ou du moins fort peu de chose, mais les vers s'y sont mis et ils sont assez bien faits pour prolonger son existence. Le *Tableau de maître* est l'œuvre d'un jeune maître-poëte dont le parterre a demandé le nom avec transport et qui s'appelle M. Barillot.

Noblesse oblige, pièce de plus forte résistance, est une comédie en cinq actes et en prose empruntée à une nouvelle de Balzac, le *Bal de Sceaux*, laquelle n'a guère plus de dix pages. Une demoiselle de famille noble a dansé au bal de Sceaux avec un inconnu de son âge, et cet inconnu lui a paru si distingué de tout point que la demoiselle en a fait son idéal. Elle en rêve, elle en raffole, et elle pourrait bien en mourir, jusqu'au moment où l'idéal lui apparaît sous sa forme véritable : un jeune homme du commerce, aunant de la toile. Dans une âme orgueilleuse, l'amour qui tombe de si haut ne peut que se briser, et ce qu'il en reste devient aisément du mépris. De son côté, le jeune homme, cette autre victime de l'amour qui a saisi son malheur au vol du regard et que l'obstacle aiguillonne, fait fortune le plus promptement possible ; mais il apporte trop tard sa vie et peut-être son honneur à la belle dédaigneuse : elle est mariée à un vieillard. Telle est l'aventure rapide et très-vivement contée que l'auteur de *Noblesse oblige* a transformée en comédie, ou plutôt en drame, en lui donnant pour adoucissement un dénoûment heureux. Sous sa plume déjà fort experte d'ailleurs, le coup de foudre de Balzac est devenu un feu d'artifice. Son Monclar est un autre jeune homme pauvre qui, pour faire son chemin, ne demande que l'intervalle d'un entr'acte ; c'est au pas de course qu'il franchit l'abîme qui le sépare de la fille du duc de Prémart. En un clin d'œil le commis-marchand passe économiste, député, décoré, que sais-je encore? Bien plus, il a une sœur qui, ayant continué avantageusement le commerce, apporte à cette noble famille très-obérée huit cent mille francs pour payer ses dettes. L'amour n'aurait peut-être pas triomphé de cette gentilhommerie, mais l'argent en a facilement raison. Le bonheur des amants est le résultat d'un bienfait, et c'est bien le moins que *noblesse oblige* à reconnaissance.

La pièce pourrait servir de texte et de prétexte à bien d'autres critiques ; j'aime mieux reconnaître que l'intérêt s'y trouve très-habilement ménagé et que les situations y couvrent suffisamment les invraisemblances ; le dialogue a de la franchise et du nerf, et la comédie y joue très-bien son rôle à côté du drame. C'est un succès du meilleur augure pour l'avenir de l'auteur, M. de Kéraniou, et une bonne fortune pour l'Odéon. Les acteurs jouent bien et joueront mieux par la suite. Le rôle de Mme Harville-Brindeau a de la grâce, et l'actrice y ajoute le charme de sa personne et de son talent. Pour faire une excellente douairière, Mme Anaïs-Rey n'a plus qu'à vieillir. Un débutant, M. Marck, porte très-vaillamment le poids du personnage principal. Quant à M. Tisserand, c'est toujours l'excellent comédien qui brille au premier rang, alors même que son rôle semble le reléguer au second.

« On ne refait guère que les pièces à succès, disait Picard, et ce sont précisément les pièces auxquelles on ne devrait jamais toucher. » M. Ernest Serret a beaucoup trop de talent pour avoir été tenté de recommencer le *Jeune homme pauvre*, et, si son *Ange de charité* rappelle l'ouvrage de M. Octave Feuillet, c'est un peu la faute de tout le monde. Le jeune homme pauvre, où est-il, où n'est-il pas aujourd'hui? On le met partout : il n'est guère de pièce ou de roman qui n'ait le sien. C'est le fonds de l'état social actuel, et peut-être son vice. La mobilité perpétuelle du capital, les révolutions des fortunes qui un jour grandissent tout à coup une famille pour l'amoindrir le lendemain sans rien changer à la condition de ses membres, ces brusques métamorphoses, disons-nous, ont jeté sur le pavé et au seuil des carrières dites libérales une multitude de jeunes gens qui pour la plupart ne le franchiront jamais. Pourvus des avantages de l'éducation, ils n'en recueillent que les mécomptes et les misères ; ils ont fait leurs classes, ils ont pris tous les grades possibles, bachelier, licencié et le reste. Leurs papiers sont parfaitement en règle, beaucoup même ont la vocation et l'aptitude, il ne leur manque absolument que l'occasion de les faire valoir, et cette occasion se fait toujours attendre, à ceux précisément qui sont les plus pressés..... par la faim.

C'est un de ces déclassés par l'éducation et une de ces honorables misères en habit noir que M. Serret nous annonce dans sa pièce, mais qu'il ne fait qu'annoncer ; les mœurs du jour lui apportaient un caractère à peindre et une situation à développer ; il aura cru qu'il était plus commode de recourir à la fantaisie, et plus facile de se réfugier dans l'exception. Son jeune homme pauvre trouve tout de suite un *ange de charité*, une jeune femme, bien entendu. Elle est lasse de son précoce veuvage, et elle donne à ce paria de toutes les carrières, qui n'a pour lui que son éducation, une place à sa table d'abord, et ensuite dans son cœur. Sans doute la pièce ne va pas aussi vite que ce résumé ; il y a des obstacles, c'est-à-dire des prétendants à la main de la belle veuve, par exemple un notaire tellement sexagénaire et un fat si fort en train de se ruiner qu'on s'aperçoit bien vite et trop vite peut-être que ces obstacles n'empêcheront rien. Une fois résolu à tourner son sujet au lieu de l'affronter, l'auteur a marché directement au fait, ce qui donne à sa pièce une allure assez décidée. Ajoutez de très-jolies scènes et une versification irréprochable, c'en était trop pour une simple réussite, mais pas assez peut-être pour un succès d'éclat. Peu ou prou secondé par ses interprètes, M. Ernest Serret est resté dans l'entre-deux.

Ce succès d'éclat ne pouvait pas manquer à une semaine aussi dramatique, et il est échu au théâtre du Vaudeville, en considération d'une reprise, la *Marâtre*, de Balzac. Vous savez déjà qu'il s'agit d'un petit drame intime que l'énergique et impitoyable observation du romancier agrandit jusqu'au génie et pousse jusqu'à la terreur. C'est

Generated on 2020-11-17 15:14 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

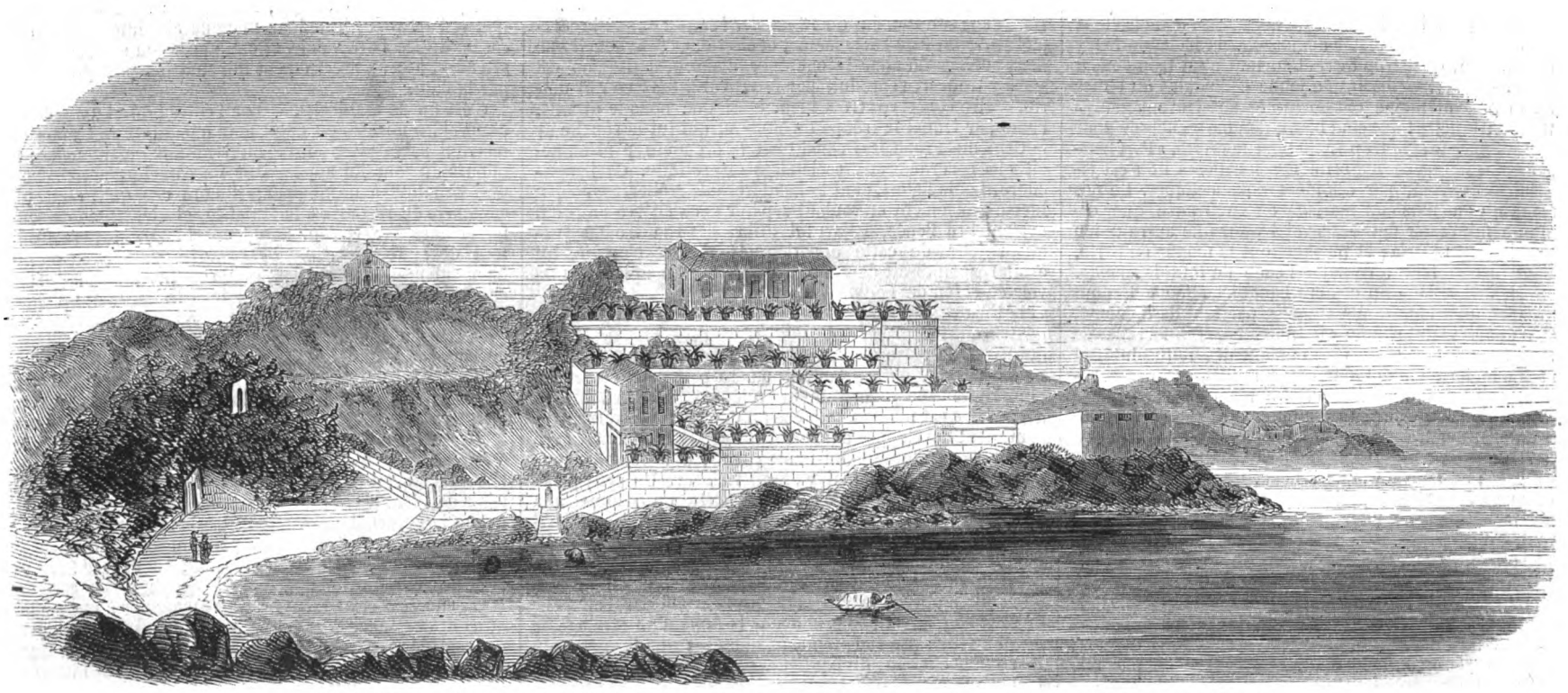


THÉATRE DU VAUDEVILLE. — *La Marâtre*, scène dernière.

le duel de deux femmes, marâtre et belle-fille, ange et démon, qui se déchirent en faisant patte de velours, et finiront par se dévorer pour l'amour de M. Fernand; non pas que l'histoire se présente d'abord sous des côtés si horriblement tragiques, elle débute au contraire en idylle, et nous assistons à une fête de la Concorde. Il y a là un honnête et vieux mari, heureux de vivre entre ses deux printemps, sa jeune femme et sa jeune fille, deux colombes en apparence, et que l'on croirait envolées de la veille du même pensionnat. Cependant vienne M. Fernand, et l'idylle jettera son masque pour montrer la figure de la tragédie, puisqu'au fond les colombes se haïssent éperdument. Entre ces deux passions dignes du tropique, la situation du ramier n'est que plus lamentable. La vie de ce malheureux, dont l'amour balance entre l'adultère et l'innocence, n'est qu'un mensonge perpétuel. Il lui faut dissimuler tout, jusqu'à son indifférence. — Vous ne m'aimez plus! s'écrie la marâtre. — Pourquoi ne pas demander ma main? — dit Pauline en même temps. Il y a de quoi perdre la tête, et ce grand ingénu la perd absolument. Je ne sais rien de plus étrange que ses aveux à la jeune femme, si ce n'est les confidences qu'il fait à la jeune fille au sujet de certains autographes, mais la situation est si forte qu'on n'a pas le temps de s'apercevoir qu'elle est impossible. Ce n'est qu'au moment où un narcotique frauduleusement administré par la marâtre met Pauline à sa merci, que la catastrophe se laisse entrevoir, et nous assistons à peu près à ce dénoûment de l'*Intrigue et l'amour* de Schiller, où Louise et Ferdinand s'empoisonnent avec le même verre de limonade. Balzac a francisé admirablement cette fin toute germanique, en la voilant par un trait d'une grande vérité et d'une extrême délicatesse : « Je cherche, s'écrie le vieux père foudroyé par la douleur, je cherche des prières pour ma fille! »

Encore un mot, à défaut de place pour une plus longue appréciation admirative. La *Marâtre* n'eut aucun succès, il y a dix ans; heureusement il n'y a pas de prescription pour les chefs-d'œuvre. Celui de Balzac mériterait d'entrer au répertoire du Théâtre-Français pour n'en plus sortir. En attendant, le Vaudeville va le jouer cent fois de suite.

PHILIPPE BUSONI.



VILLA DU P. REMEDIOS A MACAO. Fac-simile d'une peinture chinoise. (Voir l'article à la page précédente.)

Generated on 2020-11-17 15:14 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



PLAFOND DE PAUL VÉRONÈSE AU LOUVRE. (Voir l'article page suivante.)

Generated on 2020-11-17 15:15 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Peinture de Paul Véronèse,

NOUVELLEMENT PLACÉE AU MUSÉE DU LOUVRE.

Un assez grand nombre de peintures d'une haute valeur artistique et d'admirables chefs d'œuvre ont été exécutés ou sont fixés sur des plafonds; position illogique qui en rend la vue très-difficile et impose des efforts pénibles à l'admiration. Que ne donnerait-on pas (pour citer non-seulement un chef-d'œuvre, mais le miracle de l'art) pour pouvoir contempler longuement et à son aise sur une paroi verticale les prophètes et les sibylles ou les scènes bibliques de MICHEL-ANGE, au lieu d'être obligé de se renverser la tête, et de chercher dans cet état de contrainte à les distinguer au milieu du vaste plafond de la chapelle Sixtine? Il est juste de reconnaître toutefois que ce genre de peinture *plafonnante* a donné lieu à des inventions hardies, à des effets de perspective et à des raccourcis savants que la projection aérienne des figures autorisait, et auxquels les artistes n'eussent jamais songé sans les conditions extraordinaires que leur imposait ce mode de composition. La peinture des plafonds a donc servi au développement et aux progrès de l'art; mais, sous un certain rapport, c'est une peinture sacrifiée, parce que la difficulté de la voir fait qu'on n'y prête qu'une courte attention. Il y a donc bénéfice à placer, toutes les fois que cela est possible, les compositions de ce genre dans des conditions plus accessibles; c'est ce qui est arrivé momentanément pour le plafond d'Homère, de M. INGRES, lorsqu'il a été transporté dans une des salles de l'Exposition universelle. A la vérité, c'est une composition où aucune figure ne *plafonne*, et c'est abusivement qu'on a fait un plafond de cet ouvrage. Il en est tout autrement du plafond de PAUL VÉRONÈSE, qui a été transporté cette année de la chambre de Louis XIV à Versailles dans le salon carré du Louvre. Les figures y planent dans l'espace ou tombent précipitées dans le vide de l'air avec toute la hardiesse imaginable d'attitude, de mouvement et de raccourci. Aussi, bien qu'il y ait lieu de féliciter l'administration d'avoir restitué cette belle peinture vénitienne au public, faut-il reconnaître que, soustraite aux conditions de perspective pour lesquelles elle avait eté faite, elle présente, dans celles où elle est placée maintenant, quelques singularités d'aspect.

Ce plafond, exécuté par Paul Véronèse dans toute la vigueur de son talent, décorait, à Venise, la salle du conseil des Dix au palais ducal. Le conseil des Dix, on le sait, était une sorte de *comité de salut public*, investi d'un pouvoir souverain et inquisitorial terrible. La peinture allégorique de Paul Véronèse représente Jupiter foudroyant les crimes et les vices, dont le jugement et les punitions étaient dévolus au redoutable tribunal des dix membres, et, entre autres, le faux monnayage, le rébellion, figurée par un homme rompant ses liens... Il y a quelque incertitude sur les deux autres vices. La precision est du reste ici chose fort peu importante. Comme un de ces vices soumis à la police du conseil échappait par son infamie à la representation figuree, Paul Veronese l a remplacé par une autre donnée qui lui a fourni un beau groupe de sa composition. L'idée à exprimer n'est pas ce qui le préoccupe, il n'y entend pas mystere; tout ce qu'il cherche, c'est un prétexte quelconque a faire du mouvement et de la couleur. Il ne faut donc pas s'arrêter a discuter sa symbolique insuffisante ou obscure, mais on admirera la puissance du jet, la vigueur du dessin, l'audace facile des raccourcis, la saillie des figures, le mouvement des lignes, l'éclat de la lumiere, la force et l'harmonie de la couleur, l'ampleur de la touche... C'est là une œuvre magistrale où la liberté facile s'allie à la force, où, à la vérité, la correction et le serré de la forme de l'Ecole florentine et de l'Ecole romaine font défaut, mais où brille une magique entente de l'effet lumineux que ces deux écoles ne connurent point. C'est d'un effet tout à fait saisissant! Si l'on examine toutefois avec plus d'attention cette vaste composition, on trouvera que ce Jupiter qui se précipite du haut du ciel n'a point la grandeur idéale qui devrait lui appartenir, et que les lignes de cette figure ne sont pas combinees d'une manière heureuse; c'est, du reste, la figure qui perd le plus à ne plus être vue dans ses conditions premieres de perspective. On trouvera aussi de la négligence et de la confusion dans la manière dont sont ajustées les jambes du groupe de l'homme et de la femme;.... ou plutot, devant une œuvre si large et si vigoureusement enlevee, l'esprit critique ne sera point éveille, il s'effacera devant la surprise et la vivacite de l'impression.

Cette toile de Paul Veronese fut apportée en France en 1797. Vers la fin de l'Empire elle fut retirée du musée du Louvre, et l'on songea a en faire une decoration pour le plafond de la chambre de Louis XIV, au palais de Versailles. Pour la mieux adapter, on la découpa en trois groupes, et, après cette mutilation, on eut l'outrecuidance de la completer et de remplir les lacunes avec des nuages et un bout de ciel ajusté. Des restaurations à faire à la chambre de Louis XIV ont obligé d'enlever ces peintures du grand maitre venitien, et ont été ainsi l'occasion de les restituer au Louvre, après les avoir restituees elles-mêmes a leur intégrité premiere. La composition de Paul Véronese a ete placée dans le salon carré. Cela ne peut être, selon nous, que pour un temps provisoire; car, outre le tort qu'elle a d'exiler d'une salle d'honneur (où Paul Véronese est deja représenté par le célebre tableau des *Noces de Cana*) la belle et majestueuse composition de notre peintre le Sueur, dont elle occupe l'emplacement, elle ecrase, par la grandeur des proportions des figures et par sa fougue et sa turbulence pittoresques, tous les tableaux du voisinage; elle fait pâlir l'*Adoration des bergers* de Ribera, et eteint tout a fait le tableau de Valentin, entre lesquels elle est placee; elle rompt l'équilibre et l'harmonie qui doivent exister, au moins comme ensemble général et au premier aspect, entre les diverses peintures d'élite réunies dans une salle spéciale, et destinées à former un résumé précieux des principales richesses du musée.

A. J. DU PAYS.

Chronique littéraire.

Lettres de Marie Stuart, publiées avec sommaires, traductions, notes et fac-simile, par A. Teulet. — *L'enlèvement innocent, ou la retraite clandestine de monseigneur le Prince avec madame la Princesse sa femme hors de France* (1609-1610), *vers itinéraires et faits en chemin*, par Claude-Enoch Virey, secrétaire dudit seigneur, à M. Louis Dollé, advocat excellent au Parlement de Paris; publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, par E. Halphen.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, le grand recueil de *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart*, que le prince Labanoff a publié en 1844. On sait la valeur de ce beau travail, que l'auteur s'est étudié à rendre aussi complet que possible. Et cependant voici qu'à son tour un membre de la société des Antiquaires de France, M. A. Teulet, imprime tout un volume de documents qui n'ont point été compris dans ce vaste recueil, et dont plusieurs sont d'une importance extrême, entre autres les huit lettres et les douze sonnets de Marie Stuart à Bothwell, qui, s'ils sont d'elle, établissent d'une manière flagrante leur liaison et leur complicité dans le meurtre de Henry Darnley. Mais sont-ils d'elle?

Le prince Labanoff les a rejetés comme apocryphes; mais il les a jugés tels parce qu'il s'est épris d'une sorte de passion pour la reine d'Ecosse, dit M. Teulet, qui les admet; et ajoutons en passant qu'*à priori* la supposition n'a rien de bien invraisemblable; le vent est, de nos jours, à ces amours rétrospectifs.

M. Teulet, qui, par je ne sais quel miracle, a su se préserver de cette fascination, est parfaitement convaincu, quant à lui, de l'authenticité de ces sonnets et de ces lettres, et il cite à l'appui de son opinion des autorités considérables; mais le prince Labanoff, il est le premier à le reconnaître, peut lui en opposer d'autres qui ont aussi leur poids. Cette grave question historique est une autre guerre de Troie : elle divise les hommes et les dieux. Du côté des Grecs, je compte Robertson, Hume, Sharon Turner, Hallam, Malcolm, Laing, Raumer, Th. Wright, M. Mignet, *primus inter pares*, et l'Achille de cette controverse, M. Teulet. Du côté des Troyens s'avancent Walter Goodall, W. Tytler, Witaker, G. Chalmers, Lingard, et enfin le prince Labanoff, que j'en appellerai l'Hector. — Je dis l'Hector, car ce n'est point à lui, je le crains, qu'est réservée la victoire.

Quelque étrange que puisse paraître cette division des esprits sur des faits éclairés par tant de témoignages et de pièces de conviction, elle peut s'expliquer par un grand nombre de considérations qui, pour être prises en dehors de la stricte équité, ne laissent pas que d'être fort puissantes. Marie Stuart était belle; Marie Stuart était catholique; elle est morte cruellement; elle était reine, deux fois reine, et le contraste de ces splendeurs rend plus sombre encore sa douloureuse destinée. Elle aura longtemps des partisans, des champions.

Mais, si l'on parvient à se tenir en garde contre les séductions de la beauté, du rang, de l'esprit de parti et de la pitié, contre ce que j'appellerai la corruption des dénoûments, contre les impressions finales, qui font si aisément perdre de vue tout un passé où le rachètent à trop peu de frais; si l'on se tient en garde contre le sentiment de répulsion, d'irritation, qu'inspire sa persécutrice, cette habile, odieuse et ridicule Elisabeth d'Angleterre, il me semble difficile qu'on ne soit pas forcé par sa conscience, nonobstant les conclusions du chevaleresque prince Labanoff et du catholique docteur Lingard, de prononcer, hélas! un verdict de culpabilité contre cette belle, spirituelle, énergique, religieuse, dissolue et criminelle Marie d'Ecosse.

A Dieu ne plaise que je veuille dresser ici un réquisitoire contre elle, — je n'ai pas des instincts de procureur du roi, et j'aimerais mieux essayer de la défendre; mais, si j'entreprenais sa défense, ce ne serait pas à la façon dont s'y prennent la plupart de ses amis. Je ne tenterais point de la justifier entièrement; — qui demande trop n'obtient rien, le plus souvent; — je me contenterais de plaider les circonstances attenuantes, et, au lieu de m'inscrire en faux contre des pieces que je ne crois guère récusables, j'aimerais mieux fonder le succès de mon plaidoyer sur l'exposé des mœurs au milieu desquelles a vécu cette malheureuse jeune femme. Car les faits, pas plus que les mots, n'ont une valeur égale à toutes les époques, et il ne faut pas que l'éclat dont les arts ont revêtu le seizième siècle, que ce mot de Renaissance qu'ils lui ont mis comme une couronne au front, nous fassent illusion sur tout ce qu'il avait conservé de grossier, de brutal, de barbare.

Sans nier l'influence des arts sur les mœurs, sans même nier que les progres soient solidaires les uns des autres, il est permis de dire qu'ils ne sont pas contemporains. Au moral pas plus qu'au physique, l'homme n'est tout d'une pièce. Quand un de nos pieds avance, l'autre, jusqu'à ce que son tour vienne, reste en arrière. L'homme, il est vrai, peut avancer des deux pieds à la fois; mais il ne le fait que par exception, quand la nécessité le pousse à franchir quelque grand obstacle. Le progres operé de la sorte s'appelle saut pour l'homme individu, et, pour l'homme collectif, révolution. D'ordinaire, le progrès va plus posément et plus inegalement; et ce qui à notre impatience de jouir paraît inconséquence, contradiction, n'est en realité que retard, que le mouvement forcement alternatif de la marche.

Si donc le seizieme siècle avait un pied en avant dans la Renaissance, il avait l'autre en arrière dans le Moyen Age. A moitié vêtu de fer, à moitié vêtu de velours, la barbarie le disputait encore chez lui à la civilisation; il y avait bien du sang et bien de la boue sous toutes ces élégances. Or, si le tableau est vrai pour la cour des Valois, pour la cour de France, à plus forte raison l'est-il pour la cour d'Ecosse : c'est le même, moins bien verni. Les preuves de la violence, elles se rencontrent à chaque pas. L'histoire, même officielle, en est ensanglantée à toutes ses pages. Les preuves de la corruption des mœurs ne manquent pas non plus, et quant à leur grossièrete, à l'indélicatesse des habitudes, le volume de M. Teulet en contient un exemple tellement saillant que j'hésite un peu à le citer; mais, d'autre part, il est si caractéristique de l'époque, il indique si bien le *milieu* (pardon de ce vilain mot) dans lequel vivait ma cliente, que vous me permettrez de soulever un coin du rideau et de vous faire jeter à la dérobée un coup d'œil sur les coulisses de ce splendide théâtre.

Pour accomplir l'assassinat de Darnley, Bothwell croit avoir besoin d'affilier à son complot Nicolas Hubert, dit Paris, ce Français qu'il avait placé comme valet de chambre auprès de Marie Stuart; et voici, d'après la déposition de ce valet, l'occasion bizarre qu'il choisit.

« Je confesse icy, devant Dieu et le monde, que le mercredy ou jeudy après disner de la sepmaine donct ledit meurtre du feu roy fut commis, moy estant en la chambre de la royne à Kerh-of Field, en compaignye de plusieurs aultres, attendant la royne qui estoit à la chambre du roy, M. de Boduel vint à la chambre de la royne, là où j'estois, et me dist à l'aureille : « Paris, je me trouve mal de ma maladye « que tu sçays, qui est mon flux de sang; ne sçais-tu point « quelque lieu la où je pourray aller faire mes affaires? — « Ma foi, ce dict-je, je ne fus jamais icy qu'à ceste heure « cy; mais je m'en vais chercher quelque lieu. » Là-dessus, je trouve un coing ou trou entre deux portes et lui va dire : « Monsieur, venez vous en, sy vous estes otant pressé. » Et estant là dedans, je ferme la porte sur nous, et luy oste sa robbe. Commençant à la destacher, il me regarde et me demande comment je me portoys... » Et il part de là pour lui faire sa confidence.

Je demande pardon à mes lecteurs de l'inconvenance de cette citation; mais, en conscience, je ne saurais m'excuser de sa minutie. Rien parfois n'est instructif comme ces menus details. Ils redressent les idées faussées par les réticences de ces deux pruderies solennelles, l'histoire et la tragédie. Voilà ce qui se passait à la porte de Marie Stuart, à la cour de cette brillante jeune reine! Et ne nous laissons point eblouir à l'éclat des dehors, dans l'ordre moral c'était le même accouplement monstrueux d'élégances et de vilenies.

M. Dargaud vient de faire paraître une seconde édition de son interessante *Histoire de Marie Stuart*: profitez-en pour la relire. Lisez aussi, je dirais volontiers lisez surtout les documents publiés par M. Teulet, car il n'est rien de tel que les sources, et vous verrez que dans ce seizième siècle, que dans cette cour d'Ecosse, — pour nous restreindre à notre sujet, — tout le monde assassinait un peu tout le monde.

Cette pauvre Marie ne peut pas distinguer quelqu'un qu'aussitôt on ne le lui tue. Passe encore pour Riccio, mais Chatelard, qui n'a été que sous son lit! Elle l'a lâchement abandonnee au bourreau, cette mémorable victime de la *flirtation*; — à cette époque, elle avait encore peur de se compromettre; — mais on fait une lâcheté, et on l'a sur le cœur. Elle a dû amnistier tous les assassins de son cher musicien, même ce fat le Darnley, qu'elle s'étonne d'avoir pu aimer, qu'elle se repent d'avoir epouse; mais amnistie n'est pas toujours pardon, et elle ne lui pardonne pas de l'avoir retenue à bras-le-corps, tandis qu'on egorgeait sous ses yeux son bel Italien; elle ne lui pardonne pas, à l'infâme, d'avoir donné à ce cadavre un inutile cinquante-sixième coup de poignard. Aussi vienne Bothwell, et elle serait bien peu de son temps si elle ne cédait pas à la tentation de ces exemples, à la tentation de ces représailles!

Lorsqu'on a commencé à parler de Marie Stuart, il est bien difficile de ne rien dire de sa mort, et M. Teulet s'est conformé respectueusement à cet usage. Son livre contient une version nouvelle de ce tragique evénement, et cette version nous donne sur le costume de la reine et sur les circonstances de son supplice des renseignements qui ne se trouvent ni dans aucune des trois relations anglaises, du comte de Shrewsbury, de Richard Wigmore, l'agent secret de Burleigh, et du temoin oculaire anonyme cité dans le volume-spécimen du prince de Labanoff, *Lettres inédites de Marie Stuart*, ni dans la lettre de M. de Chateauneuf à Henri III, en date du 27 février, qui fait partie du recueil de M. Teulet.

« Si le plus parfait tragique qui fust jamais venoit à présent avec un désir et soing infaillible de représenter sa contenance, parolles et gestes, et façon de faire sur un théâtre, il pourroit mériter quelques louanges, mais on le trouveroit court, faisant démonstration de la contenance naturelle et singuliere modestie qui, contre toute expectation, régnoit en ceste princesse... »

Je ne sais pas si madame Ristori sera de cet avis, mais du moins elle fera peut être son profit de quelques-unes des indications que voici :

« Elle avoit deux crucifix entour d'elle; l'un estoit d'or, pendant à son col, l'autre d'ivoire blanc, lequel elle tenoit en sa main. A sa ceinture, de chaque costé, pendoient des patenostres, l'une plus precieuse que l'autre, et, comme il sembloit, jusques au nombre de douze ou quatorze .. »

« Et fut despouillée jusques à son cotillon. Son atour estoit tel : une robe à manches pendantes de satin noir à figures ou goffré; un voile de linomple, fort beau et blanc, estendu sur sa teste; un couvrechef fait de linomple en maniere de coiffe, et par là-dessous une perruque de cheveux fort bien seante. Par dessous sa robe, avoit un pourpoint de satin noir coupé et noué de soye de couleur et un

Generated on 2020-11-17 15:15 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plisson de velours noir, duquel la queue estoit de même couleur... »

« Son cotillon estoit de velours rouge, et le corps estoit de satin rouge; et estant despouillée jusques à ce cotillon, l'une de ses damoiselles luy aïant apporté une paire de manches de satin rouge, laquelle elle mist en ses bras : et ainsy fut exécutée tout en rouge. »

Parmi les circonstances de l'exécution, je citerai celles-ci : « Elle persévérant toujours à part soy en ses prières, et son col estant prêt à recevoir le coup, avoit mis ses deux mains sous son menton. Ce qu'estant apperceu, furent retirées par les exécuteurs, autrement eussent été couppées avec sa teste. »

On sait que le bourreau s'y reprit à deux fois pour la lui trancher; et, à en croire l'auteur de cette relation, après le premier coup, « ce qui fut digne d'une constance non pareille, est que l'on ne vit remuer aucune partie de son corps, ny pas seulement jetter un soupir. » M. Dargaud, qui a pu choisir entre toutes les versions, dit, au contraire, que la reine poussa un cri, ce qui est beaucoup plus probable, à moins qu'elle n'eût déjà perdu connaissance; mais un curieux détail qu'il ne donne pas, — et j'espère que ce n'est point par un sentiment de dignité classique, — c'est celui-ci : le bourreau, ayant enfin réussi à séparer la tête du tronc, la prit pour la montrer au peuple. Mais la tête, « quand il l'eust élevée, tomba soudainement de ses mains, pour ce qu'il ne l'avoit prise que par la peau de ses cheveux faux. » N'oublions pas qu'elle avait quarante-cinq ans lorsqu'elle mourut, quoiqu'elle soit au nombre de ces personnages priviligiés qu'on se représente toujours comme jeunes dans l'histoire.

Henri IV n'est pas de ceux-là, avec sa bouche rentrée et son menton de galoche. Cependant ce n'est pas faute d'avoir fait le jeune homme jusqu'à la fin de sa vie, car voici un charmant petit volume, bien digne de figurer dans le *Trésor des pièces rares ou inédites*, de M. Auguste Aubry, qui nous le montre à cinquante-sept ans, amoureux de la belle Charlotte-Marguerite de Montmorency, qui n'en avait que seize, et « scandalisant ses sujets par des extravagances que nous mettrions au rang des fables si tous les historiens ne les avaient mentionnées, » dit M. Halphen dans l'excellente préface qu'il a mise en tête de ce charmant petit volume. Seulement j'aurais dit fable au singulier, tant cet auguste vert-galant semble imiter Jupiter dans ses fredaines et jusque dans ses métamorphoses.

A une époque si inflammable, cette belle personne avait, comme on pense bien, plus d'un soupirant, le duc de Bouillon entre autres, et Bassompierre, qui, à ce qu'il paraît, n'était pas le moins bien vu. Aussi le roi eut avec lui la conversation suivante : « Bassompierre, je te veux parler en ami. Je suis devenu non-seulement amoureux, mais furieux et outré de Mlle de Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que cela ne soit pas cause de rompre notre très-bonne intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination. Je suis résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé, et de la tenir près de ma famille : ce sera l'entretien et la consolation de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et qui aime mieux la chasse cent mille fois que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps, et je ne veux d'autres grâces d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage. »

Ceci était bon à dire au neveu qu'on voulait marier et au rival qu'on éconduisait. Le rival le tint pour bon et le futur aussi : il n'avait que dix mille livres de rente, et on lui en offrait cent mille en sus avec une jolie fille. Mais, s'il était chasseur, le jeune prince n'aimait pas qu'on chassât sur ses terres, et, sitôt marié, son premier soin fut d'emmener sa femme loin de la cour.

Le roi, qui n'entendait pas qu'on privât de cet entretien et de cette consolation sa vieillesse prochaine, mit en jeu toutes sortes de ruses pour se rapprocher de sa nièce. Il se déguisa en Flamand, en palefrenier, en valet de chiens, il mit une fausse barbe, il mit un emplâtre, mais tout cela n'aboutit à rien, et le résultat le plus clair de tant d'efforts fut d'être poursuivi à Saint-Leu par un maladroit de prévôt qui, le voyant lui et sa suite avec de fausses barbes, les avait pris pour des voleurs.

Et pourtant, s'il ne réussit pas, ce n'était pas faute d'auxiliaires, car il avait pour lui à peu près toute la cour, y compris ce vénérable Sully, qui, en sa qualité de grand financier, savait faire un calcul; y compris les parents de la belle, qui « espéraient de cet amour, dit l'Estoile, la fortune de leur maison; » y compris la princesse-mère, mère du mari, s'il vous plaît; y compris même la jeune épousée, qui ne devait pas avoir les goûts frivoles pour préférer ce braconnier quasi sexagénaire à ce jeune chasseur de vingt et un ans. « Elle lui avait donné son portrait peint en secret par Ferdinand; elle avait eu connaissance des rencontres préparées par ordre, et sa correspondance témoigne de sentiments que le respect n'inspire pas, même pour un roi. »

Il est vrai qu'ayant beaucoup à faire dans sa vie, l'aimable enfant pouvait bien se mettre de bonne heure à la besogne, elle qui disait plus tard à Mme de Motteville « qu'elle avoit regret de ce que le cardinal Bentivoglio n'avoit point été élu pape, afin de pouvoir se vanter d'avoir eu des amants de toutes les conditions : des papes, des roys, des cardinaux, des princes, des ducs, des maréchaux de France, et même des gentilshommes. »

Mais l'étiquette, qui forçait les princes et les princesses du sang d'assister aux couches de la reine, ramena le mari et la femme à Paris, où le prince, « craignant la commune fortune de la cour, qui lui sembloit déjà (et non sans raison) preste de lui fondre sur la teste, » se détermina à l'*enlèvement innocent* qui fait le sujet et le titre du livre.

A la nouvelle de cet enlèvement, que fait Henri IV? Il assemble son conseil, et Bassompierre, qui dit n'avoir jamais vu homme si perdu ni si transporté, nous a conservé dans ses *Mémoires* comme un procès-verbal de la séance. « Le chancelier vouloit qu'on fît de bonnes et fortes déclarations contre le prince et tous ceux qui le suivroient ou donneroient aide, soit d'argent, soit de conseil; Villeroy, qu'on dépêchât à tous les ambassadeurs du roi vers les princes étrangers pour leur donner avis du départ de M. le prince contre la défense du roi, et faire faire les offices nécessaires auprès d'eux pour ne le tenir dans leurs Etats ou le renvoyer à Sa Majesté. Le président Jeannin dit sans hésiter que Sa Majesté devrait dépêcher un de ses capitaines des gardes du corps pour tâcher de le ramener, et ensuite, chez les princes aux Etats desquels il serait allé, les menacer de leur faire la guerre en cas qu'ils ne le lui remissent pas entre les mains. »

Sully, lui, est d'avis de s'abstenir; mais ne croyez pas que ce soit par un sentiment plus moral. Ce n'est qu'une question de tactique. Lors des couches de la reine, il avait déjà proposé de garder Condé à la Bastille. « Si vous ne faites rien du tout, dit-il au roi, et montrez ne vous en soucier, on le méprisera, personne ne l'aidera, non pas même ses amis et serviteurs qu'il a par deçà; et dans trois mois, pressé de la nécessité et du peu de compte qu'on fera de lui, vous le raurez à la condition que vous voudrez... »

Le roi, trop amoureux pour écouter ce Fabius Cunctator, mit en jeu la diplomatie ordinaire et extraordinaire contre ses fugitifs qui avaient réussi à sortir de France, et l'archiduc Albert (d'Autriche), gouverneur des Pays-Bas, intimidé par ses menaces, était sur le point de livrer le rebelle, — comme on disait, — avec tout ce qui était à sa suite, — comme on disait encore. Mais les ministres espagnols, et surtout Spinola, l'empêchèrent de commettre cette lâcheté, et Condé put rester à l'étranger jusqu'à la mort de son persécuteur.

Vous devinez bien que cette affaire, puisque la diplomatie s'en mêla, ne fut pas sur le moment aussi claire que je vous la présente, grâce à M. Claude-Enoch Virey, secrétaire du prince de Condé, qui s'est fait l'historien en vers de cette *retraite clandestine* dont il parle en connaissance de cause et pour y avoir pris une part active; grâce aussi à M. Halphen, lequel a exprimé dans sa prose toute la substance de cette poésie qui s'y trouve comme chez elle, et même mieux que chez elle. Car Virey, en narrateur consciencieux, a eu grand soin de ne rien concéder aux prétendus droits de l'imagination, et ce n'est pas lui qu'on accusera d'avoir sacrifié le sens à la rime. Son ambition a été d'être exact, et ses vers ont la valeur qu'il a voulu leur donner, une valeur historique. Ils jettent du jour sur un fait important auquel le cardinal Guy Bentivoglio, nonce du pape en Flandre, quoique témoin oculaire, n'a jamais trop rien compris, sa relation en fait foi.

LÉON DE WAILLY.

Gazette du palais.

La *Gazette du palais*, mollement étendue sur le gazon, dormait au bord d'un ruisseau, rêvant qu'Hercule était revenu dans le monde couper l'hydre aux cent têtes des procès. Soulain s'approche d'elle un homme tout de noir habillé, qui, lui frappant sans façon sur l'épaule, la réveille en sursaut et lui dit : « Vite, madame, levez-vous et retournez à Paris, on plaide en cour d'assises. » — « On plaide; ah! mon Dieu! quelle fâcheuse nouvelle vous m'apportez là, monsieur l'huissier, moi qui dormais si bien et qui faisais un si beau rêve! Allons, puisqu'il le faut, donnez-moi le bras et partons. Vous me raconterez en chemin ce dont il s'agit. »

Or voici ce que raconta l'huissier :

Un ami de l'humanité, trouvant que la fabrication de la poudre à canon n'avait pas atteint toute la perfection désirable et qu'un produit si utile à la société coûtait trop cher, se creusa la cervelle pour résoudre le problème de la poudre extra-fine à bon marché. Il était juste que le succès couronnât de si louables efforts : notre philanthrope découvrit ce qu'il cherchait. D'autres philanthropes, MM. Anciaux Robert et Ghislain, capitalistes belges, consentirent à populariser le procédé nouveau et achetèrent le brevet de l'inventeur.

Ce brevet, il fallait l'exploiter. Un personnage qui avait joué il y a quelques années en Belgique un rôle politique difficile et que la croix de la Légion d'honneur avait récompensé de son dévouement à la France, M. le baron Leopold Gustave de Sébille, se chargea de former à Paris une société anonyme. Le naufrage récent d'une grande fortune le disposait aux aventures financières.

La Société générale des salpêtres de France fut fondée.

La clientèle du ministère de la guerre était celle que devait avant tout ambitionner une société de poudre à canon : Un homme s'offrit à titre d'intermédiaire, c'était M. le comte de Beaumont-Vassy, tour à tour préfet, diplomate et maître des requêtes au conseil d'Etat. Ses services furent acceptés. Il parut se mettre à l'œuvre avec beaucoup d'activité. Mais, à l'entendre, des obstacles énormes se dressaient devant lui. Comment les supprimer? En démontrant l'excellence de l'invention? Peut-être; mais ce serait bien long. Il y avait un moyen sûr et plus rapide. Lequel? Oh! mon Dieu, le plus simple du monde, c'était d'acheter les employés du ministère; les gros bonnets avec des dîners, la plèbe avec de l'argent. L'ancien administrateur avait, on le voit, une assez étrange opinion de l'administration de son pays. Cette opinion, du reste, ne scandalisa pas M. de Sébille, qui laissa carte blanche à M. de Beaumont-Vassy, et l'arma de la baguette d'or devant laquelle toutes les résistances ne pouvaient manquer de s'évanouir.

Peu de temps après, la justice eut la curiosité, à la suite d'une certaine mascarade dont il sera question plus tard, de se mêler des affaires de la Société générale des salpêtres de France. Elle entendit parler de la baguette merveilleuse qui n'avait, lui disait-on, opéré aucun miracle entre les mains du magicien, et que celui-ci cependant s'obstinait à ne point rendre.

M. de Beaumont-Vassy, interrogé avec quelque insistance, convint qu'il n'avait pas soumis à son pouvoir le plus humble expéditionnaire. — Alors rendez le talisman. — Je ne l'ai plus. — Qu'en avez-vous fait? Silence compromettant, qui donna lieu à la justice de croire que le magicien avait usé du talisman à son profit personnel.

La conséquence de ceci, on la connaît : M. de Beaumont-Vassy fut traduit en police correctionnelle et condamné, pour escroquerie, à deux ans d'emprisonnement.

Tandis que l'ex-préfet était censé négocier avec les bureaux du ministère de la guerre, le gérant de la Société des salpêtres, bien convaincu que le public tient en médiocre estime les entreprises dont la mine chétive trahit des misères secrètes, s'efforçait de donner à celle qu'il dirigeait un air de propreté et de vigueur capable d'inspirer une entière confiance aux capitaux les plus ombrageux. « Voulez-vous devenir riche, paraissez riche; » telle était sa maxime. Jamais philosophe n'en proclama une plus vraie; mais il est nécessaire, pour la mettre en pratique, d'avoir déjà quelque argent à sa disposition. Or M. de Sébille n'avait que ses talents; il en fit usage.

Un banquier d'Alençon, M. de Corbière, consentit, sur ses pressantes instances, à lui ouvrir un crédit de cent mille francs; mais il ne voulait donner la somme qu'autant qu'on lui présenterait une liste de souscripteurs sérieux.

Quelques jours après, Mme la vicomtesse de Rougé, une femme du monde le plus élégant, dont la beauté a été fameuse, reçut la visite de M. de Sébille, qui lui apportait la plus extraordinaire et en même temps la plus agréable des nouvelles. « L'Empereur, lui dit-il, l'invitait à prendre trois cents actions de la société des salpêtres, dont la liste civile se chargeait d'acquitter le montant dans les six mois. Mme de Rougé eut beau chercher, elle ne put deviner le motif d'une semblable libéralité; mais comme le présent était joli, et que d'ailleurs on aurait mauvaise grâce à refuser les dons d'une main souveraine, elle se résigna à accepter sans comprendre. Il fallait un souscripteur apparent des actions. Déterminé par une lettre dans laquelle le général Fleury faisait allusion aux intentions de l'Empereur, Me Bochet, avoué de Mme de Rougé, prêta son nom. M. de Sébille obtint en même temps de lui qu'il garantît vis à vis de M. de Corbière le crédit de cent mille francs promis par ce dernier.

Cette somme épuisée, deux billets de cinquante mille francs, revêtus de la signature Anciaux-Robert et Ghislain, et passés à l'ordre de M. de Corbière et de M. Pignières de la Boulloye, procurèrent de nouvelles ressources aux gérants de la société générale des salpêtres. Plusieurs escompteurs de Paris, sur des avals de garantie signés comte de Beaumont-Vassy, Bochet, comte de Brigode, vicomte de Rougé, n'hésitèrent point à faire les fonds des lettres de change remises par les banquiers à de Sébille.

Et pourtant un moment arriva où mille bruits fâcheux coururent sur l'actif et habile gérant. Des gens qui se prétendaient bien informés parlaient très-légèrement de sa solvabilité. Comment démentir ces bruits, qui grossissaient d'heure en heure? Comment déconcerter ces dangereuses malveillances? M. de Sébille envisagea la situation avec sang-froid et eut bientôt pris son parti.

Le soir même, un général se présentait successivement chez Me Bochet et chez Me Corpel, avoués de MM. Anciaux-Robert et Ghislain, et montrait à ces messieurs une lettre adressée par le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, au général Salles, et invitant ce dernier d'assurer les deux hommes d'affaires du concours que le gouvernement était décidé à prêter à l'affaire des salpêtres.

Le lendemain, M. de Sébille apportait à Me Corpel, qui, dans l'intervalle, avait recommandé l'affaire à un banquier de Paris, une déclaration par laquelle le ministre attestait que le gouvernement s'était engagé à verser trois cent mille francs dans l'entreprise. Cette déclaration était suivie de la garantie personnelle du maréchal Vaillant jusqu'à concurrence de moitié de la somme. Le gérant montrait en outre à l'avoué une lettre dans laquelle le général Bressolles l'informait que la garantie du ministre lui était accordée par faveur spéciale.

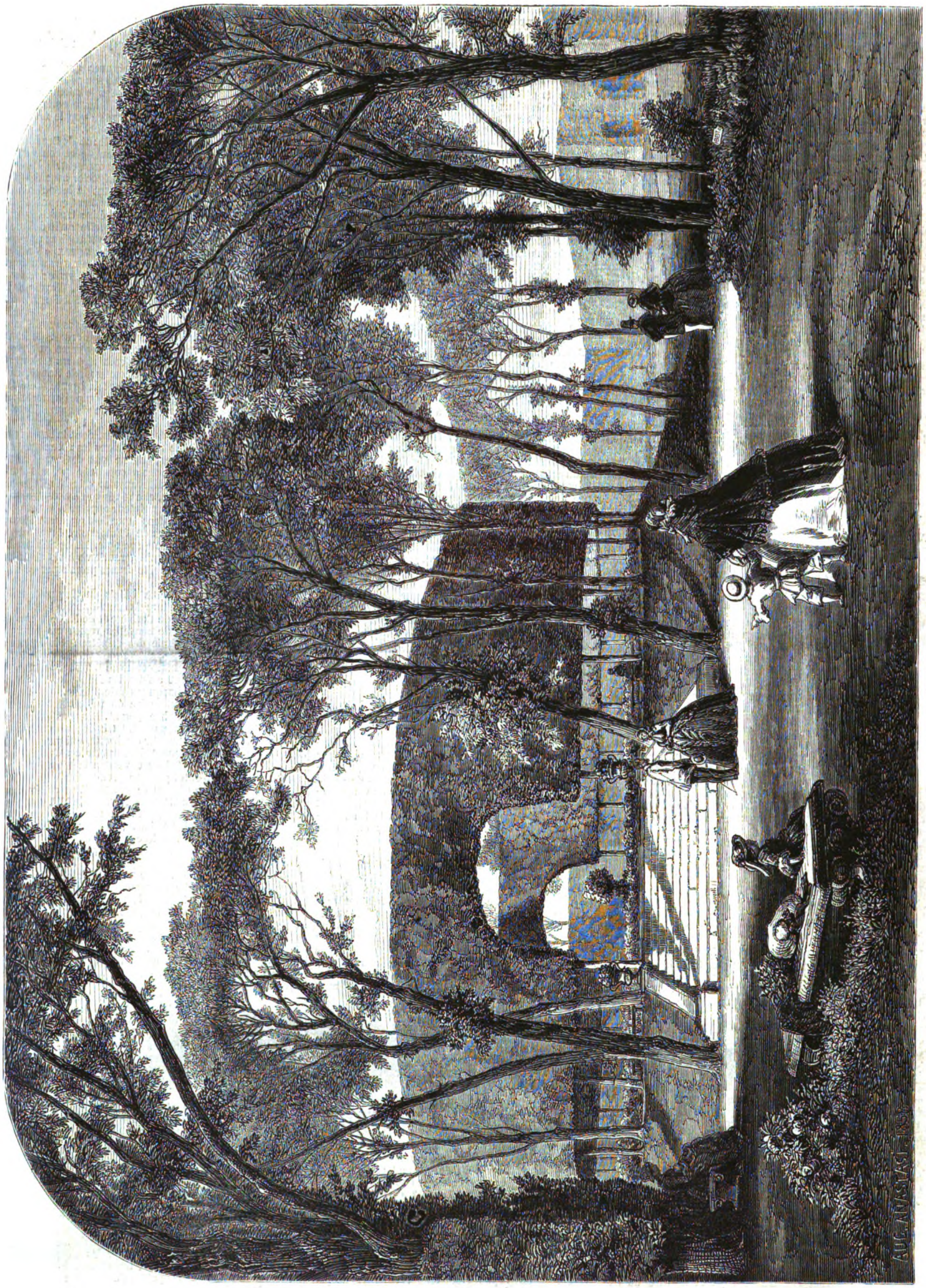
Il semblait que rien ne pouvait plus arrêter l'essor de la grande entreprise des salpêtres. Par malheur, il se trouva que les deux billets de cinquante mille francs Anciaux-Robert et Ghislain étaient de faux billets; les avals de Rougé, de Brigode, de Beaumont-Vassy, de faux avals; la lettre du général Fleury, celle du maréchal Vaillant, celle du général Bressolles, de fausses lettres, et que le général qu'on avait pris pour un envoyé du ministère de la guerre était un faux général.

Le baron de Sébille et un pauvre diable de vétérinaire belge nommé Demaret, furent arrêtés. C'était Demaret qui avait rempli le rôle décisif, quoique muet, dans la comédie jouée aux dépens des deux avoués.

Au moment où un agent annonçait à de Sébille la mission dont il était chargé, celui-ci saisit un pistolet, le tourna contre lui-même et lâcha la détente. La balle effleura la tempe, brisa un carreau, et, traversant la rue, faillit tuer une jeune fille qui lisait à la fenêtre.

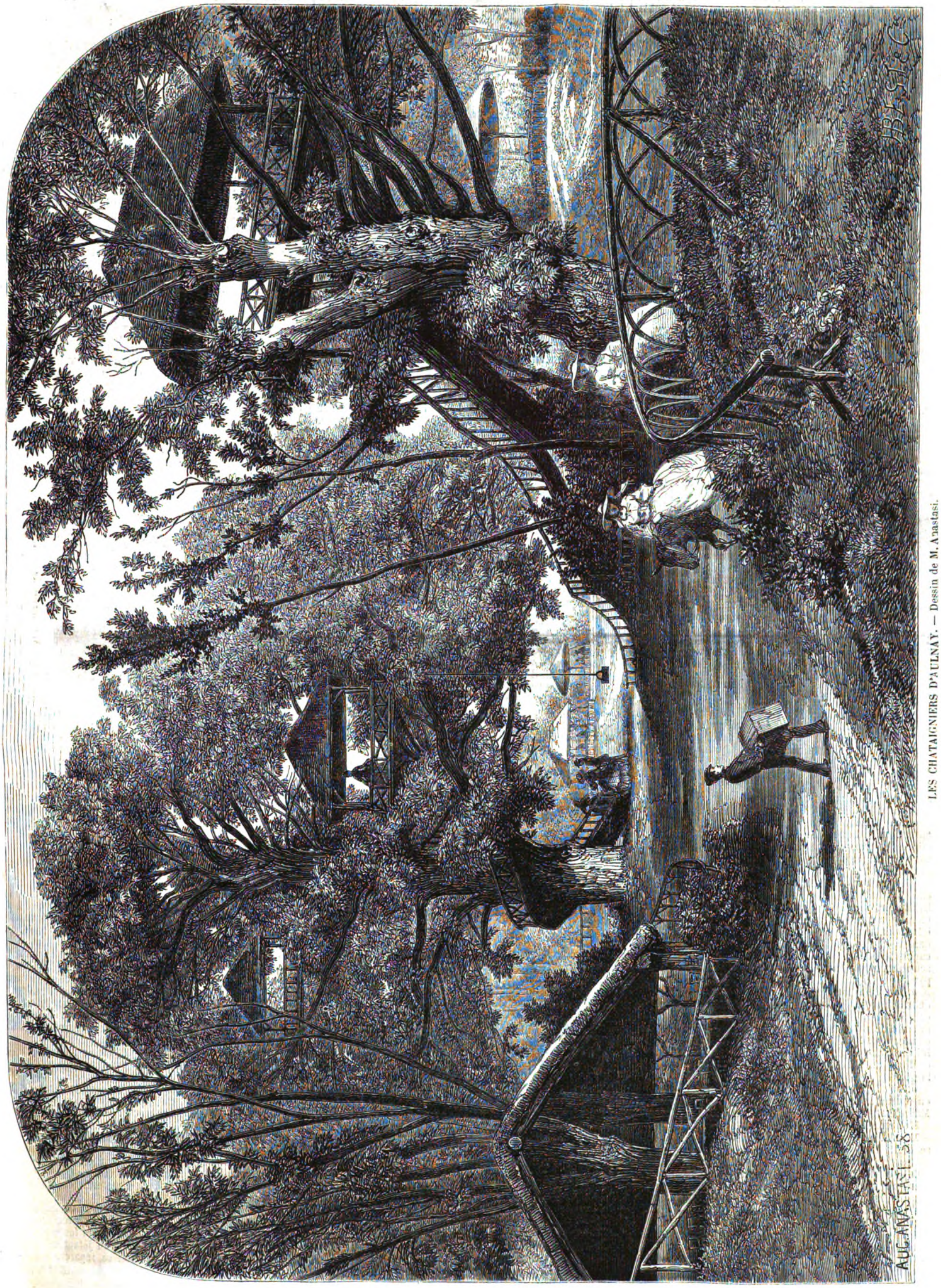
Telle est la préface du procès. Certes elle promet d'intéressants débats : un homme qui a eu dans son pays une magnifique situation, accusé du crime de faux; des personnages du plus grand monde appelés à déposer : M. de Beaumont-Vassy prévenu hier, témoin aujourd'hui; les victimes de manœuvres coupables s'associant à l'accusation : voilà de quoi attirer la foule. Et pourtant la foule n'est pas

Generated on 2020-11-17 15:16 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



LE PARC DE SCEAUX. — Dessin de M. Anastasi.

Generated on 2020-11-17 15:16 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



LES CHATAIGNIERS D'AULNAY. — Dessin de M. Anastasi.

Generated on 2020-11-17 15:16 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

venue. C'est qu'il y a un mois un incident imprévu a surgi et l'affaire a été ajournée: or la curiosité publique n'aime pas les retards, elle est prompte à se décourager ; ce qui la passionnait la veille la laisse froide le lendemain.

L'audience s'ouvre. De Sébille, après avoir tout avoué dans l'instruction, nie tout devant le jury ; ce n'est pas lui qui a commis les faux et il refuse de nommer le faussaire. Demaret affirme en pleurant qu'il n'a été que l'instrument aveugle d'un homme auquel il était habitué à obéir en esclave. Son maître l'a grisé, l'a affublé lui-même d'un uniforme, lui a mis dans la main une lettre et l'a poussé chez M. Bochet et chez M. Corpel. Lorsque ce dernier l'a appelé général, il a pris peur, il est redescendu tout trouble auprès de M. de Sébille ; il lui a dit en arrachant ses épaulettes : J'en ai assez, Monsieur, on m'a appelé général, je n'irai pas plus loin. Enfin il avait un passe-port, il pouvait fuir ; il n'a pas fui.

L'audition des témoins commence; elle s'achève sans que les honnêtes gens friands de révélations scandaleuses aient eu le moindre contentement. Seul, M. Delarue, expert en écriture, a ranimé un peu l'attention languissante en adressant au jury un fort beau discours en l'honneur de l'art graphique, terminé par des considérations de l'ordre le plus élevé sur le rôle réservé par la Providence à l'expertise en écritures.

Le dénoûment approche : Me Floquet et Me Trouillebert ont plaidé pour les parties civiles : le premier a nettement exposé la situation de M. Pignières de la Boulloye, son client; le second, en demandant au nom de M. Bochet, son ami, la réparation du préjudice souffert par celui-ci, a conquis, par ses chaleureuses paroles, les sympathies de tous à un homme rudement atteint dans sa fortune et contraint, à trente-trois ans, de se démettre de fonctions honorablement et habilement exercées; Me Lachaud, le défenseur de Sébille, a répondu à l'énergique réquisitoire de M. l'avocat général Sallé avec cette verve entraînante qui lui appartient plus qu'à tout autre; Me Cléry vient défendre Demaret avec beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur, et d'émouvoir tout le monde en faveur de ce *général sans le savoir*. Le président a terminé son résumé; les jurés se retirent dans la chambre des délibérations.

Deux heures après ils rapportent leur verdict : Demaret est acquitté; de Sébille est reconnu coupable avec circonstances atténuantes. La cour le condamne à six années de reclusion et déclare qu'il a cessé d'être membre de la Légion d'honneur. Le principe de l'indemnité est admis par l'arrêt au profit des parties civiles; mais la cour, n'ayant pas les éléments nécessaires pour en déterminer le chiffre, accorde seulement à M. Pignières de la Boulloye et à M. Bochet une somme de mille francs à titre de provision.

Ainsi finit ce gros procès, qui a si malencontreusement interrompu le sommeil de la *Gazette du palais*.

Puisqu'elle est réveillée, la pauvre dame, puisqu'elle a dû rentrer un moment, bon gré mal gré, dans le monde plaidant, il ne lui en coûtera pas beaucoup de transcrire, pour l'édification de son siècle, certain fragment d'une lettre lue à l'audience dans une affaire récente.

M. P... était à Clichy et voulait en sortir. Il soutenait que la dette pour laquelle il avait été emprisonné n'était point une dette commerciale. Le tribunal n'admit pas sa prétention, et la Cour fit comme le tribunal. Voilà qui est médiocrement intéressant, je l'avoue ; mais la prose épistolaire de M. P... a donné au procès le piquant dont il manquait d'ailleurs.

Il avait pris un jour fantaisie au débiteur de dépeindre à son créancier, alors son ami, la joyeuse vie qu'il menait. La lettre est longue : nous n'en extrairons que le miel.

Donc M. P... écrivit ce qui suit à son ami « Guguste » :

« J'ai passé un carnaval charmant. Je suis allé, entre autres, au bal que nous avons donné chez Véfour. Nous étions deux cents, tous remisiers chez les agents de change, pas mal d'agents aussi, trente ou quarante banquiers de Paris. Il y avait près de trois cents femmes appartenant à tous les théâtres de Paris et au demi-monde le plus recherché. Tout le monde était costumé; un seul a voulu entrer en habit noir, on lui a fait prendre le costume d'un des cuisiniers de la maison. Les commissaires qui recevaient les billets étaient en suisses à la porte ; les autres chargés de danser, en Espagnols, j'en étais. J'ai le premier poussé un cancan féroce; jamais je n'ai vu une danse pareille. On a soupé et levé des femmes plus qu'on n'en voulait. Pour ma part, j'ai pris cinq adresses et rudes.

« L'un de mes amis avait un costume splendide de laideur. Un page, bottines dorées, maillot rose très-sale, caleçon de bain, tunique velours cramoisi, rouge ou rose, giberne de garde national avec le coupe-choux et un petit manteau, oh! mais superbe !... en soie violette, et qui ne lui tombait pas plus bas que le milieu du dos. Quant à la coiffure, un béret orné d'une plume qui lui tombait sur l'œil...

« ... Voilà, cher ami, une de nos folles nuits. Ce récit, fait en courant, te donne une idée de notre petite existence. Mais c'est le beau côté de la médaille...»

Eh ! mon Dieu, que doit donc être le vilain?

M. P..., en écrivant ces lignes pour son ami «Guguste», ne se doutait probablement pas qu'il faisait des mœurs du temps une peinture d'une vérité saisissante. S'il était possible que le théâtre et le roman contemporains disparussent sans qu'il en restât rien, ce serait assez de ces quelques phrases, où le naturel éclate à chaque mot, pour que la postérité sût à quoi s'en tenir sur tout un côté de la vie parisienne en l'an de grâce 1859.

Ah! que M. P... a donc bien fait, dans l'intérêt de l'histoire, de ne pas payer son ami Guguste!

Que tout ce qui est locataire se réjouisse ! La cinquième chambre vient de condamner à mille francs de dommages-intérêts un portier convaincu d'avoir refusé de donner la nouvelle adresse d'un locataire qui avait eu le tort de déménager sans son agrément ou de ne pas entretenir avec lui commerce d'amitié. Bénie soit la cinquième chambre !

Sur cette précieuse nouvelle, Mesdames et Messieurs, bonsoir ! La *Gazette du Palais* s'en retourne à son ruisseau et va tâcher de reprendre son somme.

HENRYS.

Le gros lot.

(Voir les numéros 856, 857, 858, 859, 860 et 862.)

VI.

Si j'éprouvais pour cette pauvre femme une vive compassion, en revanche elle avait toute confiance en moi. Christle cherchait les occasions de travailler dans ma chambre. Moi, je cherchais les occasions de la faire parler de ses peines, ce qu'elle évitait, au dire de ma sœur, avec tout le monde. Réfléchie par nature, le malheur avait encore aiguisé son intelligence, et fait plus doux son cœur affectueux. Durant ces années de paix et de solitude elle avait creusé sa pensée et pouvait parler avec expérience des choses et des hommes. Jamais elle ne rappelait ses malheurs au maître d'école, car c'eût été les lui reprocher et lui rappeler les siens. Elle fréquentait peu de monde dans le village. Ses sentiments s'étant élevés en quelque sorte au-dessus de sa condition, elle craignait de causer avec des gens qui l'auraient peut-être tourmentée par leurs consolations inopportunes,

Un soir qu'elle se retrouva dans ma chambre, je lui demandai comment on l'avait accueillie au village à son retour.

« — En vérité, répondit Christle, je ne saurais trop moi-même le dire. Vous vous imaginez bien l'état dans lequel se trouvaient le père et la mère de Ferdinand. Il faut croire que tant de malheurs m'avaient singulièrement changée, car, les premiers jours, ils ne pouvaient se faire à me voir ainsi. La mère me préparait toutes sortes de bons plats et voulait que je me misse au lit de bonne heure et que j'eusse soin de ma santé et que je ne prisse aucune fatigue.

« A ce repos forcé, à la pitié que j'inspirais, je compris de plus en plus combien j'avais souffert. Je ne réclamais pas tant de soins : c'était bien assez pour moi de voir la tranquillité régner dans la maison, de ne recevoir aucun créancier, de n'avoir plus de querelles et de n'être pas sans cesse à me demander : comment sera-t-il tout à l'heure quand il va rentrer? En y réfléchissant je trouve qu'à cette époque je ne pensais pour ainsi dire plus ni au passé ni à l'avenir? Dans les premiers temps il me sembla d'abord que tout était vide autour de moi. Je restais assise dans ma chambre et je regardai au jardin la neige courir sous le vent, heureuse de n'avoir aucune maison en face de moi.

« Il me semble que les premières semaines et même les premiers mois je ne franchis pas le seuil de notre porte. Un jour M. le pasteur nous vint voir. Sa fille cadette qui habitait encore avec lui vint aussi une ou deux fois et m'apporta de l'ouvrage. Lui, il tâcha de me rendre le courage par ses paroles bienveillantes, mais sa fille se contentait de me regarder avec tristesse et de me serrer la main en partant. J'étais bien heureuse de voir que tout le monde ne m'abandonnait pas. Pendant l'hiver j'eus peu d'ouvrage, car les maîtres du château étaient à la ville et votre sœur ne demeurait pas encore ici.

« A Noël, je retournai pour la première fois à l'église. Rien n'avait changé que moi. Je ne pus regarder les vieilles couronnes et les rubans blancs fanés sans que les larmes me vinssent aux yeux. Il n'y avait personne de la famille Wendland. Tous étaient d'ailleurs absents du village, ce dont je ne fus pas mécontente, car tous les yeux se dirigeaient vers moi comme vers un point où s'est passé quelque événement particulier. A partir de ce jour je fréquentai exactement l'église, et je vis la femme de Wilhem. Wilhem était peu changé ; mais elle, elle avait pris de l'embonpoint. Elle ne s'occupait pas tant de lui qu'autrefois, mais son orgueil n'avait guère diminué !

« Au printemps... ah! que le printemps me parut beau, quand tout verdit et fleurit, quand je vis que le bon Dieu, quels que soient les malheurs de l'homme, n'en fait pas moins tout croître et prospérer. Ce fut un sentiment nouveau pour moi. J'admirais chaque arbre, chaque buisson, et toutes les chansons printanières que j'avais apprises dans ma jeunesse me revenaient à la mémoire, avec cette différence toutefois que maintenant elles me remuaient le cœur. A la ville, lorsque j'entendais parler avec enthousiasme des champs et des bois, et de la belle nature, j'avais considéré tout cela comme des phrases banales semblables à tant d'autres que je ne comprenais pas plus. Ayant passé ma vie au milieu des champs, il ne m'était jamais venu l'idée de m'y promener pour mon plaisir, mais à présent je ne pouvais m'en rassasier. J'allais, dès la pointe du jour, errer pendant des heures entières. On me laissait parfaitement libre, car mes parents n'étaient que bonté pour moi.

« Un matin, comme d'habitude, je parcourais les bois. Les sapins embaumaient sous les feux du soleil. Arrivée à la clairière, j'aperçus Wilhem debout en face de moi. Je voulus retourner sur mes pas, mais il m'aperçut et s'avança tranquillement de mon côté.

« — Reste donc, dit-il.

« J'obéis machinalement, comme un enfant. Les rayons du soleil tombaient obliquement à travers les arbres et doraient tout autour de moi. J'ignore si l'éclat de la lumière m'empêcha de le voir, ou si le son de cette voix que je n'avais pas entendue depuis longtemps troubla mes regards. Il s'approcha.

« — Tu n'as pas été heureuse, me dit-il d'un accent plein de compassion.

« — Ne parle pas ainsi ! répondis-je.

« Wilhem me regarda en secouant la tête : — Moi non plus, je ne suis pas heureux... tu le sais bien.

« — Il n'y a rien à faire ! repris-je; et il répéta : — Non, rien du tout.

« Nous avions marché en parlant. Nous avions traversé la clairière.

« Le soleil ne dardait plus ses rayons sur notre tête, et, pouvant sous l'ombre des sapins ouvrir les yeux, je me sentis plus à l'aise. Dans la clairière, dans ce cercle de hauts arbres silencieux, je m'étais trouvée comme sous une mystérieuse influence.

« Nous marchions côte à côte. Il reprit : — Comme le temps passe ! voilà bientôt six ans que nous nous sommes parlé pour la dernière fois !

« — C'est vrai, répondis-je... peut-être même davantage. Toutes ces longues années se réfléchirent dans ma mémoire et sans doute aussi dans la sienne. Machinalement nous cessâmes de parler. A l'extrémité du bois, là où la campagne s'ouvrait au loin devant nous, nous regardâmes si quelqu'un pouvait nous voir, et il fallut se quitter.

« — Christle, dit Wilhem, on nous a fait bien du mal avec des mensonges, et je me reprocherai toujours de les avoir crus.

« — J'ai eu tort aussi, Wilhem.

« — Non pas... J'étais plus âgé que toi, et je connaissais bien mes parents, à qui...

« Je ne sais ce qu'il voulait dire, mais il n'acheva pas et me tendit la main, en ajoutant : — Je suis heureux que tu le saches. Ne désespère pas, je ne désespérerai pas non plus. Mais personne ne peut l'impossible.

« La-dessus il me quitta et je le quittai. Tout avait pris maintenant pour moi un autre aspect, dans la campagne comme à la maison. J'ouvris mes fenêtres pour faire entrer la lumière et l'air. De ce jour commença ma guérison. On attribua au printemps l'effet de cette rencontre. Singulier effet, puisque rien n'était changé à notre situation, puisque Wilhem avait encore sa femme, et moi mon mari ; puisque ce jour-là et les suivants, jusqu'aujourd'hui, aucune mauvaise pensée ne m'était, ne m'est venue. »

— Mais maintenant la femme de Wilhem est morte? dis-je à Christle.

« — Oui, répondit-elle. Elle est morte en couches un peu avant Pâques dernière, et l'enfant l'a rejointe ; mais il a encore d'elle deux autres jolis petits garçons. »

Elle prononça ces mots rapidement, comme pour cacher son embarras. Je compris qu'une question lui ferait du bien.

— Et depuis, Christle, ne l'avez-vous pas revu?

Elle répondit que oui, mais avec plus d'embarras encore.

— Un soir, repris-je, en passant le long du jardin de l'école, j'ai rencontré derrière la haie, dans les joncs, un homme grand et bien fait...

« — C'était lui, s'écria-t-elle. Vous n'en avez rien dit, au moins? »

— Rien que le peu de mots prononcés devant vous à cette époque.

« C'était la troisième fois qu'il venait le soir, continua Christle en s'animant de plus en plus. Je ne sais moi-même quel parti prendre. La première fois, je le rencontrai par hasard près des joncs, un jour que j'y mettais le linge à sécher. Nous étions encore au printemps ; sa femme venait de mourir. Il me parla d'elle, me dit que le jour de notre rencontre au bois il ne s'était pas imaginé que les choses arriveraient ainsi, et qu'il pouvait jurer devant Dieu n'avoir jamais appelé de ses désirs pareil événement. Il ajouta cependant que cette femme lui avait été imposée contre sa volonté, que, ne pouvant lui pardonner de l'avoir d'abord repoussée, elle s'était figuré qu'il ne l'aimait pas, qu'ainsi leur maison n'avait pas connu le repos et ne l'aurait jamais connu, eussent-ils vécu tous deux éternellement. »

La bonne Christle, si douce ordinairement, si calme, parlait avec une passion qui m'étonna.

« Telle fut notre première entrevue. La seconde fois, il me mit au courant de ses pensées intimes et de ses projets. Il était libre maintenant et voulait me demander en mariage. Je lui représentai que je n'avais pas comme lui ma liberté, que j'étais mariée, et que souvent je me demandais avec inquiétude ce que pouvait, en courant le monde, être devenu mon mari.

« Wendland ne pouvait entendre parler de lui. Un homme, disait-il, qui agit de cette manière avec une femme n'est pas un homme, et je devais l'oublier complétement, le faire réclamer dans les journaux, car, ses dettes l'empêchant de revenir, on le déclarerait mort, et tout serait dit.

— « Et vous n'avez pas fait cela, ma bonne Christle?

« Non, mais depuis lors ce n'est en moi que trouble et lutte. Ferdinand, par sa conduite, n'a guère mérité que je le plaigne ; néanmoins, quand je pense qu'il est peut-être plongé dans la misère, que sa conscience lui reproche le mal qu'il m'a fait, et que, dans cet état, il lirait que sa propre femme le fait déclarer mort; quand je pense que son père le lirait aussi, quand je pense que ce serait pour l'unique but de me rendre heureuse, je ne puis m'y décider ; vraiment, je ne le puis. Que dirait ce pauvre père qui n'a plus longtemps à vivre et qui m'a recueillie lorsque, abandonnée de tous, je suis venue frapper à sa porte? »

Elle prononça ces paroles avec fermeté, et resta ensuite un moment rêveuse. Elle s'écria enfin : « Quand même je pourrais le prendre sur moi, il resterait encore le vieux Wendland. »

Je lisais sur sa figure l'enchaînement de ses pensées; car, après un nouveau silence, elle reprit avec un soupir : « Certainement, lorsqu'on a derrière soi toute une vie de détresse et de lamentations, et qu'en jetant ses yeux devant soi on voit que tout pourrait se réparer, il y a bien de quoi rendre courage ; mais je suis de ces gens à qui rien ne peut réussir. »

Generated on 2020-11-17 15:17 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Je tâchai de la consoler, en lui disant qu'elle finirait par prendre une résolution, et que d'ailleurs le vieux Wendland était bien avancé en âge.

« — Oui, dit-elle, souvent c'est mon idée: mais Wilhem a besoin d'une femme, et le vieux lui-même veut qu'il en reprenne une. Moi, il faudrait m'attendre jusqu'à la mort de Wendland; et puis, n'ai-je pas toujours mon mari? Ah! c'est à n'en sortir jamais, et l'on en vient presque à se regarder comme des assassins quand on fonde ses espérances sur la mort d'autrui. Quelle cruelle chose que l'existence!»

La pauvre Christle souffrait visiblement des doutes et des scrupules qui l'assaillaient; sa tranquillité, son calme l'avaient abandonnée; elle semblait lasse. Elle se montra ensuite tantôt loquace et communicative, tantôt, et durant des journées entières, silencieuse et concentrée. L'été se passa de la sorte, puis l'automne, et déjà les premières gelées couvraient les champs d'un manteau lumineux. Les enfants de ma sœur essayaient leurs traîneaux devant la maison, le feu petillait dans l'âtre, et, debout près de la fenêtre, ma sœur et moi nous nous réjouissions de l'ardeur des enfants et du plaisir qu'ils semblaient trouver également dans le bon comme dans le mauvais succès de leurs jeux.

Tout à coup un homme de haute taille et de bonne mine s'avança vers la maison, ouvrit la grille, entra sous le vestibule, et dans la chambre au moment où ma sœur demandait ce que pouvait lui vouloir le fils Wendland, qui n'était jamais venu chez elle.

— « Excusez-moi, dit-il en se présentant, de venir vous déranger, mais on doit se secourir les uns les autres : Qui veut aller chez le maître d'école? »

Il prononça ces mots précipitamment, et malgré son maintien ferme qui révélait l'homme indépendant et le soldat, je vis bien qu'il était ému.

— « Que lui est-il arrivé ? demandâmes nous.

— « Son fils est mort. On a reçu une lettre de Californie annonçant qu'il y a trouvé une fin lamentable. Le maître d'école est accablé par la douleur, et Christle ne vaut guère mieux. Si quelqu'un d'ici voulait y aller... Christle prétend que si vous le saviez... »

Je pris mon manteau et me mis en route. Chemin faisant, il me donna les détails de cette mort, dont un compatriote avait, sur la demande de Ferdinand, transmis la nouvelle.

A la porte de l'école Wendland me quitta : Voilà de longues années, dit-il, que je passe ce seuil pour la première fois; je ne veux pas, justement aujourd'hui, offusquer les yeux du maître d'école.

Dans la maison je trouvai le père couché, sans mouvement, sur un fauteuil, et Christle dans le plus grand désordre d'idées. Elle se méfiait de cette douleur, d'où pouvait naître si promptement l'espérance, et avait peur d'espérer dans un pareil moment.

Je restai quelque temps auprès d'elle, puis je l'envoyai à la cuisine préparer quelque tisane pour le père; et, comme toujours, l'événement prouva que l'activité du corps est le meilleur remède à la surexcitation de l'esprit.

Une semaine se passa ainsi. Un soir, je me rendis de nouveau à l'école pour demander à Christle si elle se sentait assez forte pour se remettre au travail. Le vieux était assis dans son grand fauteuil près du poêle, et Christle cousait; en face d'eux se trouvait Wilhem. Je lui dis que j'étais heureuse de le trouver là, et lui tendis ma main qu'il pressa cordialement.

«—Moi aussi, me dit-il, je suis bien heureux que les choses aient tourné ainsi. Vous me croirez sans peine, et le maître d'école commence à comprendre la situation; il ne peut manquer d'être consolant pour lui de savoir Christle à l'abri du besoin lorsqu'un jour il fermera les yeux. »

En parlant ainsi, il regardait Christle d'un air si calme et si doux que l'on sentait bien qu'elle serait heureuse avec lui; pour elle, elle semblait honteuse : Tout cela arrive trop vite! s'écria-t-elle.

— Comment donc, trop vite, répondit Wendland? là où l'on fauche aujourd'hui, Dieu fait pousser l'herbe demain : tu as trop souffert; et moi, il y a bientôt un an que je suis seul.

— Comment votre père prend-il la chose? demandai-je. Christle craignait toujours son opposition.

— Aussi en montre-t-il, répondit Wendland; mais qu'importe! La première fois il a fait à sa tête, et les choses ont médiocrement tourné, mais maintenant je suis un homme, j'ai une volonté.

— Une fois chez vous, Christle n'aura-t-elle pas des discussions avec votre père?

— Je ne resterai pas chez nous si mon père n'y met pas de bonne volonté. J'ai le bien de ma mère et celui de ma première femme. A Buizberg, le vieux maire veut vendre et se retirer : il y a longtemps que je guigne cette propriété, et, si mon père agit mal avec nous, je l'acheterai et nous ferons maison à part.

Le visage de Christle s'illumina comme par un rayon de soleil. Alors, dit-elle au maître d'école, vous prendrez votre retraite et vous viendrez vivre là-bas! Elle ne pouvait contenir sa joie, et cependant n'osait pas parler de son propre bonheur.

VII.

C'était l'époque de mon départ. L'été suivant, à mon retour, Christle était mariée et dirigeait la ferme de Wendland. Le père avait consenti à ce mariage pour n'être pas obligé de payer à son fils ce qui lui revenait de l'héritage maternel et d'abandonner la maison aux soins d'une étrangère. D'abord il avait bien tenté de rendre la vie dure à Christle, mais la patience de cette fille et la ferme déclaration du fils qu'il partirait si sa femme était tourmentée, avaient tout remis en bonne voie.

Dès qu'elle sut mon arrivée, Christle vint me voir. Elle était devenue forte et vraiment jolie. Quoiqu'elle ne travaillât plus comme autrefois pour ma sœur, les deux femmes avaient conservé leurs relations et s'assistaient mutuellement de conseils et d'actes, ce qui, à la campagne, est une double bénédiction. Il me fallut promettre à Christle que j'irais prendre le café chez elle, et je puis dire que je fus heureuse de voir son ménage. La maison respirait l'abondance et, grâce au bon goût pris par Christle à la ville et chez ma sœur, elle l'avait arrangée d'une manière qui la distinguait tout de suite des autres maisons du village. Le jardin était entretenu avec soin et garni de fleurs. Au rez-de-chaussée il y avait une pièce qui pouvait servir de salon.

Cette chambre, et l'air bourgeois de la maison, contre lesquels avait d'abord protesté Wendland, faisaient maintenant sa joie et son orgueil, et quand nous fûmes tous assis près de cette table si proprement servie, nous régalant d'un bon gâteau, d'excellent miel et de beurre frais, il me sembla que le vieux bonhomme s'accommodait parfaitement de sa bru. Ma sœur faisant quelques éloges à Christle sur son ménage, Wendland dit qu'elle le soignait assez bien pour une personne née dans la médiocrité, et que le mieux surtout était qu'elle aimât les deux enfants de tout cœur. Ces petits garçons, qui devaient lui succéder, étaient maintenant la vie du vieillard.

Nous passâmes près de Christle quelques heures charmantes. Le maître d'école n'était pas le moins heureux. Il demeurait toujours à l'école qu'il voulait conserver jusqu'au prochain automne pour y célébrer son cinquantième anniversaire. J'assistai à cette fête. Le matin même, il avait reçu la décoration, et, dans l'après-midi, il tint avec moi sur les fonts baptismaux le premier enfant de Christle, une petite fille.

Depuis ce jour il s'est éteint, et le vieux Wendland aussi; mais les autres vivent encore, et nous nous retrouvons chaque année avec le même plaisir.

FANNY LEWALD.

Traduction de LUDWIG UNGER *et* ALPHONSE PAGÈS.

Variétés scientifiques.

Un phénomène atmosphérique des plus curieux s'est produit dans la matinée du 2 septembre sur l'ensemble du réseau des lignes télégraphiques. Vers sept heures, c'est-à-dire au moment où commence le service dans les diverses stations, on a remarqué au poste central établi au ministère de l'intérieur que quelques appareils étaient parcourus par l'électricité, comme si le poste correspondant eût envoyé le courant électrique d'une façon permanente, et l'on n'a pas tardé à reconnaître que le fait était général, tous les postes, sans exception, étant dans le même état.

En interrompant le circuit, c'est-à-dire en produisant dans le fil conducteur une solution de continuité, on observait de très-fortes étincelles.

La même chose se produisait en même temps dans toutes les stations télégraphiques de France : les postes qui se trouvent entre deux lignes recevaient le courant des deux cotés. A neuf heures et demie, l'électricité, au lieu d'être permanente, ne se manifestait plus que par intervalles.

Dans les temps d'orage, l'électricité atmosphérique produit bien des décharges qui font marcher les appareils télégraphiques, mais ces décharges sont instantanées et n'ont pas le caractère permanent qui s'est manifesté cette fois. De plus, lorsque l'électricité atmosphérique traverse un appareil, elle en brûle ordinairement les bobines; mais, dans le cas dont il s'agit, quoique le phénomène ait duré près de trois heures sans interruption, tous les appareils ont été épargnés.

L'Académie des sciences n'a reçu aucune communication sérieuse sur le phénomène dont nous venons de parler; nous attendons les détails de tous les postes de la France et même de l'Europe, pour revenir sur cet intéressant sujet.

Nous nous bornons aujourd'hui à ne citer que le télégramme envoyé de Bruxelles par M. Quetelet : aurore boréale de minuit à une heure trente minutes du matin ; courants intermittents sur tous les fils télégraphiques. Le câble sous-marin d'Ostende à Douvres est resté chargé de fluide toute la matinée; le service était à peu près impossible de Bruxelles à Londres par cette voie.

— Il y a quelques mois, à propos des allumettes amorphes, nous avons exprimé le désir de voir l'administration publique saisie de cette question. Nos vœux sont en partie exaucés par l'initiative de M. le ministre de la guerre, qui proscrit des établissements militaires toutes les allumettes chimiques qui ne sont point préparées au phosphore amorphe.

Cette disposition devait nécessairement faire surgir de nouvelles inventions, et, sur l'invitation du ministre de la guerre, l'Académie des sciences vient de nommer une commission chargée de formuler une opinion sur cette partie importante de l'hygiène publique. Espérons que, contrairement à ses habitudes, l'Académie publiera prochainement son travail, et que la *lumière se fera* sans être le privilége exclusif de tel ou tel.

—Tandis que de hardis pionniers vont en Californie et en Australie fouiller les terres aurifères, nous autres, sur le vieux continent, nous nous efforçons de créer des métaux nouveaux. De la force corporelle et une ardente soif de richesses suffisent aux premiers; les seconds n'ont simplement besoin que de science et de génie : il est donc naturel que les uns aillent plus vite que les autres.

Dans la séance du 1er août, M. Sainte-Claire Deville annonçait la présence du vanadium dans les fers du midi de la France. Du reste, ajoutait l'infatigable chimiste, j'ai entendu dire, à propos de recherches qui ne m'appartiennent pas, que le vanadium serait encore plus commun qu'on ne pouvait le penser, même d'après ce qui précède.

C'est vers la fin de 1858 que M. Beauvallet a constaté la présence du vanadium dans l'argile de Gentilly. Ce corps, dont le nom rappelle une divinité scandinave, vient de sortir des débris de pots à fleurs fabriqués avec cette argile. Ne convient-il pas de rechercher si l'argile de Gentilly agira sur la végétation comme les argiles des environs de Paris, dans lesquelles M. Terreil a constaté l'absence de ce métal?

— La belle découverte de MM. Corne et Desmeaux a mis tous les inventeurs en révolution. L'Académie des sciences reçoit, depuis ce moment, une foule de communications, et si les auteurs ne s'abusent point, d'ici à peu l'hygiène publique et l'économie rurale doivent en retirer de grands avantages. Néanmoins l'honneur en revient aux promoteurs de ces nouvelles idées, qui ont spontanément et généreusement offert au public les résultats de leur précieuse découverte.

A. RIVIÈRE.

Bibliographie.

Mémoire sur la désarticulation totale de la mâchoire inférieure, lu à l'Académie des sciences par M. le docteur J. G. Maisonneuve, chirurgien de l'hôpital de la Pitié.

L'*Illustration*, qui se fait un devoir de ménager les nerfs de ses abonnés, n'est pas dans l'habitude de les entretenir d'opérations chirurgicales. Cependant, même dans cet ordre de faits, lorsqu'il s'en produit de tout nouveaux, d'inespérés, il faut bien qu'elle se rappelle son titre de *Journal universel*.

Il y a quelques années à peine, dit le mémoire que nous avons sous les yeux, l'ablation totale de la mâchoire inférieure était considérée comme une entreprise tellement dangereuse qu'aucun chirurgien français n'avait osé l'aborder. Indépendamment des difficultés et des dangers de l'exécution même, on croyait qu'après l'opération, la langue, privée de ses attaches antérieures, devait se rétracter en arrière et produire la suffocation. On croyait qu'en supposant la guérison possible, le malade resterait incapable de mâcher et de parler.

Heureusement, nous avons des esprits courageux et tenaces qui ne désespèrent jamais de la science, et au premier rang de ces hommes de foi, de ces fortunés audacieux, on peut citer le docteur J. G. Maisonneuve C'est sa spécialité que l'impossible. Ce problème que l'on déclarait insoluble, il l'a résolu. Il l'a résolu, non pas une fois seulement, mais trois fois de suite. Trois jeunes gens ont été arrachés par lui à une mort certaine, à une mort jusqu'alors inévitable.

Que nos lecteurs se rassurent, nous ne leur raconterons point les détails d'exécution; mais ce que nous pouvons dire, c'est que, grâce à l'habileté de l'opérateur et grâce au chloroforme,— car il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, — ils ont été rapides, faciles à supporter et couronnés d'un plein succès. Aucun des accidents dont on s'effrayait ne s'est produit. La guérison a devancé toutes les espérances; et non-seulement une mâchoire artificielle, confectionnée sous la direction de M. Maisonneuve par MM. Prêterre et Fowler, permet aux malades de manger des aliments solides et de parler, mais voici ce que, peu de temps après l'une de ces opérations, l'intrépide chirurgien de la Pitié avait la satisfaction de pouvoir annoncer à l'Académie des sciences : « Aujourd'hui, quatre semaines seulement se sont écoulées depuis l'opération, et la guérison est tellement parfaite, qu'on a vraiment peine à croire à tout ce qui s'est passé. Le visage, de monstrueux qu'il était, est devenu régulier et même gracieux; l'œil le plus exercé y trouve à peine les traces d'une légère cicatrice; les mouvements de la bouche sont conservés intacts; la langue a recouvré tous ses mouvements; la parole est nette et facile; la déglutition s'opère sans obstacle; et déjà même à la place de l'os maxillaire on voit qu'il se développe un tissu dense et résistant qui, grâce à l'entière conservation du périoste, pourrait bien plus tard subir la transformation osseuse! » Ajoutons qu'il en est de même des deux autres sujets.

Les personnes que les circonstances de cet événement chirurgical peuvent intéresser plus spécialement, les trouveront dans ce *Mémoire* avec tous leurs développements et accompagnées de planches daguerréotypées, représentant les pièces anatomiques et même le portrait des malades depuis leur guérison. Nous nous bornons, pour notre part, à constater le fait, et à lui donner la publicité dont nous disposons. On ne sait pas ce qui peut nous arriver aux uns ou aux autres, et il est consolant de pouvoir se dire qu'en cas de malheur on a ce précieux pis-aller.

B.

Ovation à l'armée d'Italie.

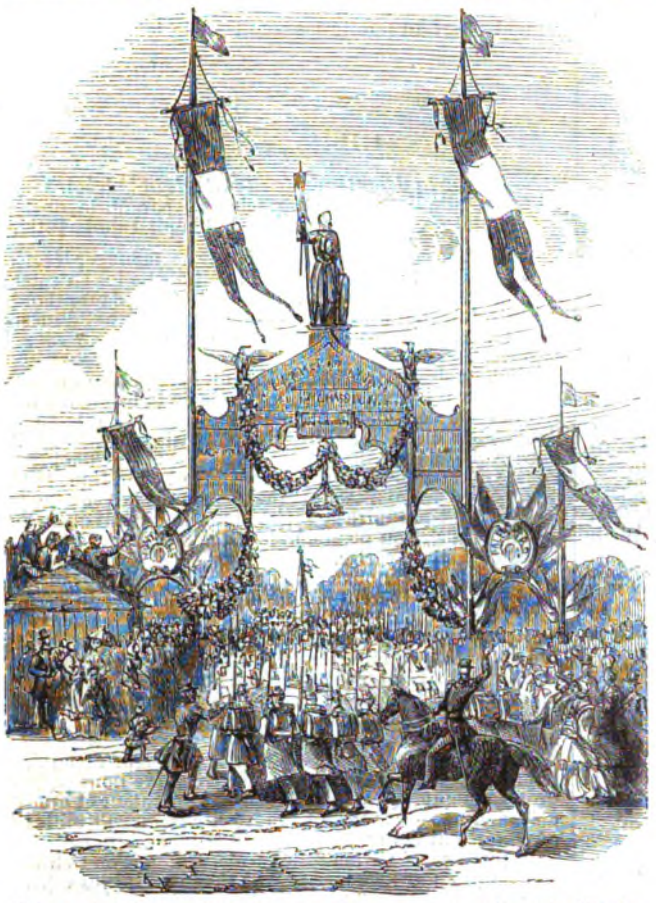
La glorieuse campagne d'Italie a excité partout en France les mêmes sentiments et les mêmes transports d'enthousiasme. Les fêtes de Paris, qui ont fait éclater dans une manifestation d'un si grand caractère les sympathies et l'admiration qu'excite notre vaillante armée, ont eu une continuation dans les départements, et nous recueillons chaque jour les échos des acclamations chaleureuses qui s'élèvent d'un bout de la France à l'autre.

Plusieurs de nos correspondants nous adressent en même temps et de divers points le récit et le dessin des ovations populaires faites à nos troupes à leur retour dans leurs garnisons. Il nous est impossible, malgré le plaisir que nous aurions à suivre dans tous ses épisodes cette grande manifestation nationale, d'utiliser toutes les communications qui nous arrivent. Une répétition inévitable des mêmes détails ferait perdre tout intérêt à des scènes qui se ressemblent par leur esprit et leur ordonnance.

Nous publions aujourd'hui des dessins représentant l'arrivée du 86e de ligne à Lille, et la réception faite à d'autres corps dans les villes de Mou ins et d'Auxonne. Ils montrent d'eux-mêmes la vivacité du sentiment patriotique qui se traduit dans ces hommages, et, après tout ce que nous avons déjà publié sur les réceptions analogues, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux récits qui ont paru dans l'*Illustration*.

Nous extrairons seulement de la lettre d'un de nos correspondants de Lille le passage suivant, qui se rapporte à une particularité d'un attachant intérêt. « ... Nous fêtions aussi, nous écrit M. Hippolyte Mass, le retour parmi nous d'un brave enfant de notre cité, le lieutenant porte-drapeau du 86e, qui à Solferino eut un doigt emporté et le bras traversé par une balle. Il marchait à la tête des blessés qui avaient pu soutenir la fatigue de la route. Son ordonnance et un autre militaire ont dû l'aider à porter les bouquets et les couronnes qu'on lui offrait de tout côté. Des transports enthousiastes ont éclaté à la vue du drapeau qui a été porté par de si vaillantes mains. La hampe brisée par une balle en a été rajustée au moyen d'une virole en

Generated on 2020-11-17 15:17 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c04282827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

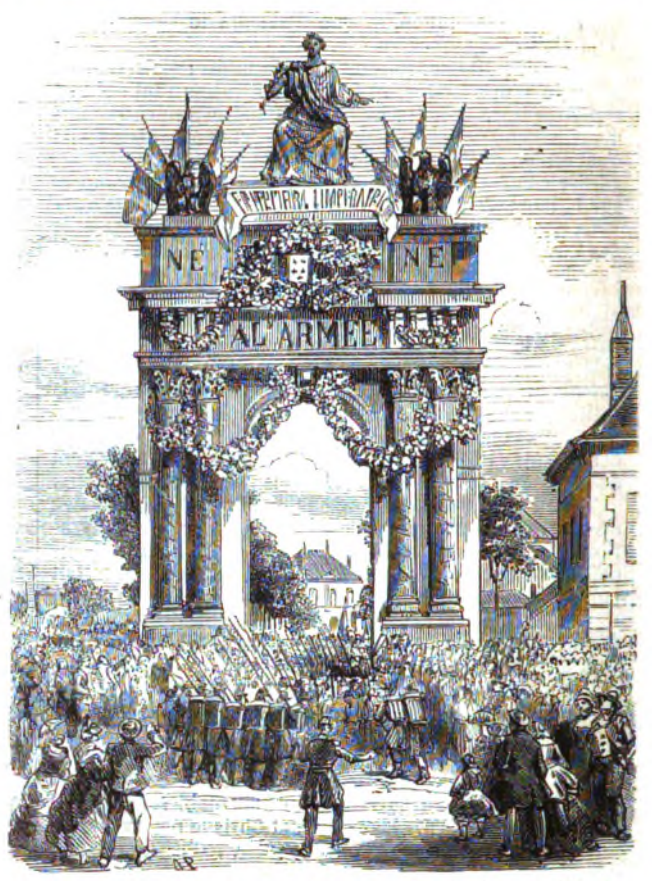


Décoration faite a Auxonne pour la réception de l'armée d'Italie. — D'après un croquis de M. J. Poiret, chasseur au 13e bataillon des chasseurs à pied.

cuivre. Le drapeau n'est plus qu'un lambeau de soie, noirci, maculé de sang, et dont les couleurs sont effacées; les soldats en ont pieusement rassemblé les moindres fragments au moyen d'épingles. On a voulu offrir au régiment un drapeau neuf; mais il n'a pas voulu se séparer de sa glorieuse bannière, qui a flotté en Kabylie, en Crimée et en Italie. »

Nous devons ajouter que le 86e de ligne, qui a reçu à Lille un accueil si cordial, faisait partie du 4e corps commandé par le maréchal Niel et de la division Vinoy. A la bataille de Solferino, il fut engagé près de Medole dès le matin, et concourut à l'attaque audacieuse que le brave maréchal fit contre Guidizzolo, d'où il devait couper la retraite aux Autrichiens; mouvement qui ne put être couronné de succès, parce que le 4e corps, assailli par des forces supérieures et privé du renfort qu'il avait demandé au maréchal Canrobert, fut obligé de se tenir sur la défensive tout le jour, et ne put se porter en avant que fort tard, lorsqu'il eut reçu un renfort de quelques brigades qui l'aidèrent à s'emparer des positions. Mais le violent orage qui éclata tout de suite après, en mettant fin à la bataille, l'empêcha de poursuivre le but qu'il s'était proposé. La division Vinoy, placée à l'extrême droite, soutint le feu toute la journée avec une admirable intrépidité.

FERRÉ.



Décoration faite à Moulins pour la réception de l'armée d'Italie. — D'après un dessin de M. Fragneau, architecte à Orléans.



RÉCEPTION DU 86e DE LIGNE DANS LA VILLE DE LILLE, LE 26 AOUT 1859. — D'après un dessin de M. Ed. Beldoduc.

Generated on 2020-11-17 15:18 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La chasse au faisan dans la vallée du Rhin.

Le faisan est originaire des rives du *Phase*, fleuve de la Colchide, d'où Jason a rapporté la Toison d'or. On n'a jamais pu savoir en quoi consistait la Toison d'or, mais il paraît certain que c'est aux Argonautes que l'on doit l'importation du faisan en Grèce, et il est généralement admis que ce sont les croisés qui l'ont rapporté de Constantinople. Depuis lors, l'oiseau du Phase (en latin *Phasianus*) s'est acclimaté en Allemagne, en France et en Angleterre, mais il fut d'abord un gibier réservé exclusivement au plaisir et à la table des princes et des rois. Les grands seigneurs seuls pouvaient se donner le luxe des faisanderies, et les règlements des chasses portaient des peines sévères contre ceux qui se permettaient d'attenter à cet oiseau privilégié. La révolution française, en dépossédant la noblesse, en vendant les biens nationaux, fut cause de l'émancipation du faisan, qui s'échappa des forêts de la couronne et des parcs réservés pour aller vagabonder librement dans les bois communaux et particuliers.

Si l'Alsace et le duché de Bade sont peuplés de faisans, c'est que les seigneurs possessionnés en Alsace y avaient établi à grands frais de magnifiques faisanderies, notamment le landgrave de Hesse-Darmstadt, à Bouxwiller, et le cardinal de Rohan, prince-évêque de Strasbourg, à Saverne ; c'est que les princes allemands entretenaient sur la rive droite du Rhin, dans de vastes parcs, du gibier de toute espèce, et que la révolution, par ses confiscations et ses guerres, a donné la liberté aux faisans, qui ont été élire domicile dans les îles du Rhin et dans les bois de niveau un peu bas qui avoisinent les bords du grand fleuve. Ainsi, pour que nous, humbles chasseurs, puissions nous donner le plaisir de tirer le faisan, ce phénix des hôtes de nos bois, il a fallu deux expéditions militaires lointaines et une sanglante révolution. A quoi tiennent les destinées !

Les îles du Rhin étaient désignées par la nature comme le séjour de prédilection du faisan à l'état libre. A l'arrière-saison, il y trouve des champs de maïs, des arbustes aux baies colorées, des mûres sauvages et de l'eau, car le faisan, de même que le chevreuil, fuit les forêts dont le sol est complétement desséché. Aussi s'est-il multiplié dans ces îles charmantes, et il n'est pas rare de tuer plus de quarante coqs dans une seule journée de battue.

Le faisan est un oiseau fort capricieux : il a la bosse du changement. Quoiqu'il soit sédentaire dans nos contrées, il éprouve le besoin de changer souvent de résidence, et il passe d'un canton dans un autre sans rime ni raison. Lorsque les ruisseaux d'un bois se dessèchent, les faisans se hâtent de le quitter, dussent-ils aller dans les champs, dans les cultures, pour trouver leur nourriture et de l'eau. C'est ce qui explique la chance du chasseur de plaine, qui ne s'attend qu'à l'humble perdreau ou au modeste lièvre, et qui rencontre un faisan dans un champ de pommes de terre, voire dans les prairies ou dans les luzernes.

C'est surtout à l'époque où les brouillards d'automne viennent étendre leur voile gris sur la vallée, que le faisan est pris de sa passion de vagabondage. Il s'en va au hasard, sans chemin et sans but. On en a vu qui craignaient de traverser le Rhin, tandis qu'ils en suivaient le cours : que le Rhin a dû leur paraître large ! Mais, hélas ! fatigués enfin de cette traversée impossible, ils tombaient épuisés dans le rapide courant du fleuve, et devenaient ainsi la victime de leur tempérament aventureux.

Lors de l'ouverture, il faut chercher le faisan à la lisière des bois, et, si ces bois sont bordés de champs, on le trouvera de préférence dans les champs de maïs, dans les topinambours, dans les pommes de terre, et même dans les hautes herbes. Après l'ouverture, en septembre, quand les récoltes se font, quand le maïs s'ébranche et s'éclaircit pour en faciliter la maturité, le faisan se retire dans les jeunes coupes et dans les îles.



LE FAISAN DANS LE MAIS.

Au mois d'octobre, on le rencontre presque partout : le moindre buisson, le moindre couvert peut recéler une surprise agréable pour le chasseur. Plus tard il faut le chercher dans les grands couverts, dans les hautes futaies où les pieds sont embrouillés dans d'inextricables ronces. C'est là que le faisan trouve pendant la mauvaise saison un abri contre ses ennemies, contre la neige et le givre. Je parle du faisan de la plaine, car celui qui habite les îles du Rhin y reste à demeure parce qu'il y trouve tous ces avantages réunis.

Le faisan se nourrit généralement de limaçons, de vers, d'insectes ; il ne devient nuisible que par ses visites dans les champs de maïs. Ce n'est pas seulement leur gloutonnerie qui y cause du dommage, mais ils ont l'habitude de se poser sur les plus beaux épis, qui cassent sous leur poids, et autant d'épis de cassés, autant de perdus, car ils n'arrivent plus à maturité.

Lors de l'ouverture, l'on ne doit tirer les faisandeaux que lorsqu'ils sont assez maillés pour pouvoir distinguer les coqs des poules. C'est un véritable crime, digne des peines les plus sévères, que d'imiter ces infâmes massacreurs qui tuent sans distinction de sexe toute une petite compagnie, sous le prétexte qu'il était impossible de reconnaître les jeunes coqs.

Lorsque votre chien a signalé la présence de faisans dans un champ de maïs, il faut se hâter de leur couper la retraite du bois, car leur tendance est toujours de fuir à pied de ce côté. Vous voici adossé contre le bois ; votre brave chien est en face à quinze pieds ; les faisans sont blottis. Quel moment solennel ! Attention... Soudain le poule s'élève à grand bruit. — Respect à la mère, chasseur, ne vous pressez pas, vous allez en voir d'autres. — Un faisandeau sort, puis deux à la fois. — Voyez celui qui est à gauche, c'est un coq, il est maillé. — Pan ! — Bravo ! — En voici d'autres ; ne tirez pas. Le coq est là encore, et vous n'avez plus qu'un coup. Le voici qui se lève. Quelle majesté et comme il jabotte en s'envolant ! Ne vous pressez pas ; abattez-le avec soin ; la mère leur reste. En voici encore quatre, puis encore deux, puis un dernier, le culot sans doute. Nous avons compté cinq jeunes coqs. Il aurait fallu un revolver pour faire face aux exigences d'une pareille chance. Qu'importe ! vous avez fait un superbe coup double : un vieux coq pour l'œil et un jeune pour la table. Les autres grandiront et vous les retrouverez. Il ne faut pas tout tuer à la fois !...



LE BRACONNAGE DU FAISAN A LA MÈCHE SOUFRÉE.

Au mois de janvier, les propriétaires des grandes chasses d'Allemagne qui ne réussissent pas à détruire assez de coqs dans leurs battues donnent encore des chasses au chien d'arrêt, ce qu'ils appellent *buschiren*. Ce sont des chasses ravissantes, et, avec un peu de bonheur, on peut y tuer sept à huit à dix coqs dans une journée.

Cette attaque *in extremis* de la saison de chasse a pour but de diminuer la quantité des coqs, qui, trop nombreux, sont nuisibles à la réussite des couvées.

Le faisan est, de tous les animaux de chasse, celui sur lequel le braconnage a les vues les plus avides. Ce n'est pas sa beauté, mais son prix toujours plus élevé sur les marchés qui le désigne aux entreprises nocturnes des maraudeurs de nos bois. Les braconniers qui sortent avec le fusil ne

Generated on 2020-11-17 15:18 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

recherchent que le faisan et le chevreuil. C'est pour ce gibier par excellence que se commettent, surtout en Allemagne, des crimes fréquents. Les gardes forestiers, furieux de voir leurs chasses décimées, se mettent à l'affût, et plus d'un braconnier est trouvé mort avec un ou deux faisans dans son sac.

Les braconniers sortent le soir et tirent le faisan au moment où il se *branche* pour dormir. Leur fusil est caché dans le bois, et ils ont soin d'y mettre peu de poudre, afin que la détonation ne soit pas entendue au loin. D'autres moins hardis emploient les lacets, les filets et aussi un moyen particulier, une ruse dont il convient de dire quelques mots en terminant :

Dans le royaume de Wurtemberg, les braconniers se munissent d'une perche au bout de laquelle est fixée une mèche soufrée. Quand ils ont reconnu un faisan endormi sur un arbre, ils allument la mèche, la tiennent sous le bec du faisan, et parviennent ainsi à l'étourdir et à le faire tomber. Dans un traité de chasse publié en 1771, intitulé : *Ruses de braconnage*, l'auteur, *Labruyerre*, garde du comte de Clermont, prétend qu'il est impossible de prendre les faisans par ce moyen. « Nous fîmes l'essai sur un, dit-il; nous lui présentâmes un morceau de linge trempé dans le soufre fondu, mais il le jeta par terre à coups de bec; nous le lui présentâmes plusieurs fois, il en fit de même; à la fin, voyant que nous lui brûlions le bec, il s'envola. » Il résulte de cette citation que le faisan n'était pas endormi, et ce qui étonne, ce n'est pas que l'expérience n'ait pas réussi, mais que le coq ait attendu qu'on lui brûlât le bec pour s'envoler. Employé avec soin, ce moyen est excellent ou plutôt atroce, car il est très-meurtrier et n'est pas excusé par cette passion irrésistible de la chasse qui souvent possède et entraîne les braconniers à tir.

MAURICE ENGELHARD.

Les Misères de la langue.

II.

Accuser. — Chic, chicment ou *chiquement. — Infect, Infection.*

L'abbé Dangeau, grammairien de profession, et de l'Académie française par surcroît, se trouvait un jour dans une compagnie où l'on s'entretenait des revers essuyés coup sur coup par nos armées : c'était dans les derniers temps du règne de Louis XIV. « Voilà qui est fâcheux, dit-il d'un air de satisfaction, mais tout cela n'empêche pas que je n'aie sur mon bureau deux mille verbes français bien conjugués. »

Je connais un vieux professeur en retraite qui ne doit rien à ce terrible puriste. Il est aussi intraitable sur les questions de grammaire que peut l'être, sur les prescriptions de l'étiquette, le plus entêté maître de cérémonies dans une petite cour allemande. Il ne connaît d'autre malheur, au monde, que de manquer à la langue, et la moindre faute en ce genre lui est plus sensible qu'un gros péché à une dévote. Il suffit d'un tour un peu douteux pour le mettre mal à son aise; une locution vicieuse, un terme impropre, un mot barbare lui donnent sur les nerfs et le jettent hors de lui; un solécisme d'un fort calibre et tiré à bout portant serait fait pour le tuer roide. Par mesure de précaution, il ne lit plus de journaux que le *Journal des Débats*, et encore son médecin, qui craint les coups de sang, lui a-t-il recommandé d'en user sobrement; il ne lui permet tout au plus que les articles signés *de Sacy* et *Prévost-Paradol*.

Ce bonhomme voit peu de monde, et n'a guère de conversation qu'avec les écrivains des deux derniers siècles, qu'il relit sans cesse. Quand par hasard je l'ai rencontré le matin et que j'ai passé dans son ombre, je suis sûr de ne plus faire un solécisme de la journée.

On se rappelle encore dans l'Université comment il fut contraint de donner sa démission. Il venait d'être nommé à un poste assez important, et la lettre qui l'en prévenait, se terminait par cette phrase : « Vous voudrez bien nous accuser réception de la présente. » Il prit sur-le-champ la plume et répondit :

Monsieur le Ministre,

C'est bien le moins, quand on a l'honneur de diriger l'instruction publique, qu'on sache le français. Vous gouvernez les gens qui l'enseignent, il est convenable que vous le *parliez* vous-même. Apprenez donc, monsieur le Ministre, que le mot *accuser*, qui vient de *ad causam*, veut proprement dire *mettre en cause, appeler en justice*, d'où, par une analogie fort naturelle, *blâmer, reprendre*, mais tenez pour certain qu'on ne doit pas plus *accuser réception d'une lettre* qu'on ne peut *accuser le contour d'un dessin*. Ces expressions, quoique s'autorisant de l'Académie, ne sont point dans le génie de la langue, comme l'a fort bien remarqué le filleul du grand Voltaire, l'illustre Jérôme Carré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Ministre, etc.

Cette épître un peu verte fut écrite en un temps où les ministres avaient le faible de ne pas aimer qu'on leur donnât des leçons, même de langue française. On pria obligeamment ce farouche petit-fils de Vaugelas de s'en aller étudier, dans les loisirs de la retraite, les règles de la bienséance, qu'il semblait connaître moins à fond que celles de la grammaire. Il n'en fut point ému, et se contenta de répéter en souriant la phrase célèbre : « Je m'en vais ou je m'en vas; car l'un et l'autre se dit ou se disent. « Ce qui prouve ou que les grammairiens sont très-philosophes, ou qu'il n'est pas besoin de tant de philosophie pour quitter une place de professeur.

Il y a quelques jours, l'excellent homme allait rendre visite à l'un de ses anciens élèves, qui s'est donné à la peinture, et qui n'en est pas plus mauvais peintre, pour avoir appris, dans son temps, au collége, Homère, Virgile et Corneille. Il se promenait par l'atelier, regardant au hasard les meubles, les costumes, les armes, et ce pêle-mêle d'œuvres terminées ou en train, qui traînent de toutes parts dans une chambre d'artiste. Il s'arrêta devant une ébauche et parut la considérer de très-près. — « Oh! lui dit le peintre, ne faites pas attention à cela; *c'est fait de chic!* » Le grammairien releva la tête comme un bon cheval de bataille au premier coup de trompette. — « *Fait de chic!* répéta-t-il; qu'est-ce que ce mot veut dire? » L'artiste se gratta le front en homme qui s'est mis dans une mauvaise passe et ne sait par où en sortir.

— « Tenez! dit-il en faisant reculer son homme de deux pas, regardez-moi ce tableau, prenez-le d'ensemble, et sans vous arrêter au détail. N'est il pas vrai qu'il y a un je ne sais quoi qui saisit les yeux tout d'abord? Cette femme est la très-coquettement posée dans son fauteuil : les plis de sa robe sont froissés avec beaucoup d'élégance et font illusion; ces grosses pivoines rouges qui s'étalent dans un vase, à côté, ont un grand air de pivoines, et l'on a plaisir à les voir si fraîches épanouies, si éclatantes de couleur. Cette guirlande d'or qui circule autour du vase en relève la beauté; elle occupe le regard et l'amuse. Il y a dans tout cela une certaine grâce qui surnage et qui prévient : on s'y laisse prendre au premier moment et l'on tressaille.

« Approchez, maintenant; plus près encore; entrez dans le détail. La pose de cette femme n'est point naturelle, ou du moins le mouvement des diverses parties du corps n'est pas commandé par l'allure générale de la personne. Ces plis ne sont pas vrais; ils ont été arrangés par caprice et pour l'effet. Examinez avec soin ces fleurs qui vous ont séduit; ce ne sont que des plaques de couleur habilement jetées sur la toile. Reconnaissez-vous là des feuilles de rose, de dahlia ou de pivoine? sont-ce même des feuilles? On sent trop que tout cela a été fait loin du modèle; rien n'y est pris sur nature ni fortement étudié. Eh bien! ces sortes de peintures qui sont faites, comme les *horizons* de Fénelon, à souhait pour le plaisir des yeux, mais où l'esprit ni l'art sérieux n'ont point leur compte, nous les appelons, en style d'atelier, des *peintures de chic*.

— « Fort bien! reprit le professeur, de façon que ce mot est une critique et non un éloge.

— « Pardonnez-moi! il est l'un et l'autre, c'est selon où on le place et comme on veut l'entendre. Si vous disiez à un peintre qui a des prétentions au grand art et qui vient d'exposer au salon une toile importante sur laquelle il fonde sa reputation : « Monsieur, voilà qui est peint *de chic!* » soyez sûr qu'il vous saurait un gré médiocre de votre admiration, et que la critique la mieux cinglée ne lui serait pas plus douloureuse; mais, si vous rencontrez dans l'album d'une femme du monde un croquis lestement enlevé, et que vous veniez à dire : « Cela ne manque pas *de chic*, » vous ferez là un compliment qui sera bienvenu de l'artiste, car ce sera lui reconnaître une grande habileté de main, une exécution vive, sûre et pleine d'agréments. Ces qualités, pour être secondaires, n'en ont pas moins leur prix, et des esquisses d'album n'en exigent pas d'autres.

— « Je commence à me rendre compte de l'expression; mais tirons-la, s'il vous plaît, de la peinture où je n'entends goutte, pour la transporter dans un ordre de faits qui me soient plus familiers. M. Arsène Houssaye chiffonne assez galamment un semblant d'idée, et il a une certaine adresse à faire chatoyer sur le satin de sa phrase ou d'étincelantes paillettes, ou des reflets gorge de pigeon, dont le papillotage n'est pas toujours désagréable : peut-on dire qu'il écrit *de chic?*

— « Mon Dieu? oui; je vous avertis seulement que par ce mot vous ne contenterez ni lui, ni les hommes de goût qui l'ont lu; il se plaindra de la critique, ils se plaindront de l'éloge. »

— « Ne dira-t-on pas de même d'une pièce de théâtre qu'elle a *du chic* si l'on n'y trouve point une forte étude de passions, de caractères ou de style, mais qu'elle plaise par le mouvement de la mise en scène, par un certain art de fouetter le dialogue et de le mener grand train, par un habile et heureux emploi des procédés dramatiques les plus à la mode? Ne faudra-t-il pas convenir qu'une femme a *du chic* dans sa toilette si avec rien, un bout de ruban, un nœud, une gaze, elle sait tout de suite se donner une apparence, tirer l'œil et le charmer.

— « Parfaitement; mais, dans ce dernier cas, le mot de *chic* sera toujours un éloge : le grand art n'a rien à voir avec la toilette de ces dames.

— « Et *chic* n'a pas d'autre sens?

— « Pardon! Si vous montrez un tableau à quelque amateur en lui disant qu'il est d'un tel, il vous répondra : « Ce n'est pourtant pas *son chic*. » Nous entendons par là cet ensemble de qualités ou de défauts propres à un artiste, qui sont en quelque sorte sa marque, et où on le reconnaît. Nous avons adopté ce mot-là faute d'autre.

— « Comment! faute d'autre! s'écria le professeur; mais on dit : la *manière de faire, la touche* d'un écrivain; tous ces termes sont excellents. Le *faire*, surtout, est une de ces expressions comme nous en avons trop peu dans notre langue. J'aime ces infinitifs, ils ont un sens très-précis, et en même temps la grâce un peu flottante des neutres antiques. Mais tant de mots, déjà faits et bien faits pour exprimer la même idée, rendent au moins inutile ce nouveau venu, qui ne sonne point agréablement à l'oreille, et dont l'homonyme a un sens fâcheux et qui répugne. Je m'en tiens au premier sens que vous m'avez expliqué.

« Vous voyez que je ne suis point exclusif : en ce sens j'accepte le mot, je suis fâché qu'il paie si mal de mine; mais je n'en connais pas d'autre qui puisse rendre d'une façon aussi brève et aussi nette une idée que la manière dont nous entendons l'art aujourd'hui ramène sans cesse dans nos conversations et dans nos livres. J'attendrai, pour m'en servir, que l'usage des honnêtes gens l'ait mieux établi et qu'il ait pris pied dans le monde; mais je souhaite qu'il y réussisse comme il le mérite. »

Là-dessus, le bonhomme prit son chapeau et sortit. Il n'avait pas fait dix pas sur le boulevard qu'il fut arrêté par le dialogue suivant. — « Ton appartement est-il *chic*? disait un jeune homme. — Tout ce qu'il y a de plus *chic*, répondait l'autre, et un peu *chicment* meublé, je t'en réponds. » — Et ils se comprennent! pensa douloureusement le vieux professeur : sont-ils heureux! Je le rencontrai à quelques minutes de là et lui demandai d'où lui venait cet air rêveur : il me mit au fait.

— « Cela n'est-il pas triste! ajouta-t-il; on vient, il n'y a qu'un instant, de définir le mot, et voilà déjà que je ne puis l'entendre. Qu'est-ce que peut bien être un appartement *chic!* et pourquoi cet air de vive satisfaction en disant qu'il est *chicment* meublé? ce jeune homme voulait-il dire par-là que son mobilier est commode ou riche? que c'est le mobilier d'un bourgeois, d'un grand seigneur ou d'un artiste? qu'il se compose de meubles renaissance, Louis XV, ou modernes? qu'il est en chêne, en acajou, en ébène ou en palissandre? Je me fais toutes ces questions sans y trouver de réponse, et j'en suis d'autant plus fâché que l'autre jeune homme, qui n'avait pourtant pas comme moi, dans sa poche, l'exacte définition du terme, a paru le comprendre du premier coup, et n'a pas demandé d'explication.

— « Rassurez-vous, lui répondis-je. Ce jeune homme n'en sait pas plus long que vous sur l'appartement et le mobilier de son ami : ces mots de *chic* et de *chicment* n'ont rien pu lui apprendre, parce qu'ils n'avaient point de signification propre. *Chic* est tout simplement pour la plupart de ceux qui l'emploient le superlatif de l'éloge.

Nous aimons en France le superlatif; cela date de loin. La Bruyère disait déjà de son temps : « Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression; c'est une affaire. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif et qui emporte la preuve de ce qu'on dit, ou qu'elle est exécrable, ou qu'elle est miraculeuse. » Nous disons aujourd'hui qu'elle est *chic* ou qu'elle est *infecte*. Vous voyez que nous sommes toujours les mêmes; la langue seule a changé et a perdu au change. Car enfin *exécrable* et *miraculeux* sont des mots très-français.

— « Mais *infect* l'est également, reprit le grammairien. Il vient de *inficere*, qui signifie gâter, souiller, corrompre. On dit fort bien : un marais *infect*.

— « Sans doute, mais on fait maintenant un singulier abus de cette désagréable épithète; on dit d'un petit vaudeville à l'eau de rose qu'il est *infect;* d'une femme qui a le malheur de n'être pas jolie, qu'elle est une *infection*. Le mot serait tout au plus juste pour les jeunes personnes qui, le soir, font les beaux bras et le guet sur les chaises du boulevard des Italiens; mais ce sont précisément celles-là dont on dit qu'elles sont des femmes *très-chic*. Voilà où mène l'amour des superlatifs et le besoin d'en changer sans cesse. »

— « Si j'étais le chef de l'État, me dit le vieux professeur, je ferais publier à son de trompe dans les rues de Paris la proclamation suivante : « On fait assavoir (n'imprimez pas à savoir, qui est ridicule) que le mot *chic* a une signification particulière, très-précise et très-raisonnable, et défense est faite de l'employer jamais dans un autre sens. Ordonnons que toute personne qui contreviendra à cette ordonnance sera, sans plus ample informé, dégradée de la classe des gens comme il faut, et tombera au rang des hommes *chic*. Engageons notre Académie dite française à chercher, pour rendre l'idée qu'exprime aujourd'hui le mot *chic*, un terme plus harmonieux, plus sonore, et plus conforme aux origines ordinaires de notre langue. »

SARCEY DE SUTTIÈRES.

Cahiers d'une Elève de Saint-Denis.

Les livres les plus intéressants pour le public devraient être les livres d'éducation ou d'enseignement élémentaire. Tous les pères de famille ont besoin de savoir à quoi s'en tenir sur le mérite des ouvrages où leurs enfants apprennent ce qui les fera plus ou moins moraux, plus ou moins intelligents. On dirait pourtant qu'ils ne s'en soucient guère, à voir avec quelle superbe indifférence la critique passe à côté de cette littérature scolaire qui se renouvelle incessamment avec chaque génération éclose à la vie de l'intelligence et de la discipline classique.

Cette indifférence, j'ai hâte de le dire, est de date assez récente. Qui feuilleterait la collection du *Moniteur* ou celle des *Débats*, verrait, sans surprise je l'espère, qu'au commencement du siècle ces modestes questions qu'on dédaigne aujourd'hui étaient fort à l'ordre du jour. Si jamais on réunit les articles de feu Boissonade d'ingénieuse mémoire, j'ose affirmer que les feuilletons qu'il a consacrés au compte rendu des cours d'études à l'usage des jeunes personnes ne seront pas la moindre partie de son bagage, ou, pour parler plus respectueusement, de son trésor littéraire.

Le judicieux Dussault, le spirituel Hoffmann, M. de Féletz lui-même, ne croyaient pas déroger quand, au lieu de parler d'un volume de poésies sans lendemain, ils s'occupaient d'un ouvrage destiné à la jeunesse et qui avait chance de passer entre les mains d'une ou plusieurs générations d'écoliers et d'écolières. Ceux qui écrivaient ces sortes de livres savaient qu'ils seraient lus par les princes de la critique : ils redoublaient d'efforts pour être lumineux, instructifs, voire même agréables, quand la matière le comportait. C'est ainsi que tout le monde gagnait à ce contrôle actif et sévère de la haute critique sur les ou-

Generated on 2020-11-17 15:18 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vrages élémentaires. Aujourd'hui il n'y a plus que dans la sphère universitaire qu'on se tienne au courant de ce que j'appellerais volontiers la littérature pédagogique.

De là, sans doute, cet embarras où se trouvent tant de mères de famille très-intelligentes qui voudraient et qui pourraient devenir les institutrices de leurs filles, à la seule condition de recevoir elles-mêmes certains conseils, une certaine direction dont elles ne peuvent se passer.

Car enfin, il faut bien le dire, ce qui suffisait il y a trente ans pour faire un esprit cultivé ne suffit plus aujourd'hui. Qui donc dira aux mères ce qu'il faut prendre, ce qu'il faut laisser dans cette encyclopédie de connaissances qui sont imposées maintenant à toute femme du monde? A Paris, je le sais, les ressources ne manquent pas; il y a des cours publics ou privés très-bien faits; il y a de grands pensionnats où pénètre cet esprit de méthode et de sage éclectisme qui souffle dans les lycées de l'Empire : tous les grands établissements, tous les couvents où sont élevées les jeunes Parisiennes en ont senti l'heureuse influence. En province, rien de pareil. Par une délicatesse peut-être poussée trop loin, le gouvernement a presque abdiqué toute autorité pédagogique, toute direction efficace sur l'enseignement secondaire dans les pensionnats de jeunes filles. Autant il y a d'unité disciplinaire et de méthode dans les écoles primaires de filles qui relèvent de l'Etat, autant il y a de divergence dans les établissements libres. C'est surtout en fait de livres qu'éclate l'anarchie. Un bon traité d'histoire ou de grammaire est-il adopté dans une maison, c'est un motif pour qu'il soit rejeté dans l'établissement voisin.

Dirai-je que nombre d'institutions de jeunes filles en sont encore à Le Ragois ou au Père Loriquet? Qu'arrive-t-il ? C'est que ni les mères de famille, ni même les institutrices qui débutent ne trouvent autour d'elles la moindre tradition utile ou féconde. Et pourtant en matière d'enseignement rien ne peut être impunément improvisé : tout doit être prévu d'avance : les améliorations même devraient découler naturellement de la règle.

Mais, me dira-t-on, où prendre cette tradition, cette règle presque parfaite? Où la prendre? Là où elle se trouve. Or, à quelques lieues de Paris, sous les auspices du gouvernement, c'est-à-dire avec cet esprit de sage progrès qui est sa gloire et sa force, fleurit et se développe une maison d'où sort incessamment un essaim de jeunes filles éminentes par les qualités du cœur autant que par l'intelligence : parmi elles la société distinguée de notre pays est sûre de recruter d'abord ses jeunes femmes les plus gracieuses, ensuite ses mères de famille les plus méritantes.

On devinera bien vite qu'il ne peut être question ici que de la maison impériale de Saint-Denis. La maison de Saint-Denis, en effet, c'est l'Etat disant lui-même à la société française quelle idée il se forme de l'instruction et de l'éducation des femmes au dix-neuvième siècle : c'est l'Etat essayant lui aussi, mais du haut de sa générosité, de collaborer à ce perfectionnement des classes moyennes grâce auxquelles s'élève de jour en jour le niveau de la moralité privée de notre pays.

A Saint-Denis, l'enseignement est à la fois séculier et religieux : il est surtout, il est avant tout national et français. La haute pensée sociale de Napoléon, le profond bon sens pédagogique de Mme de Maintenon, se sont développés à l'envi dans cette belle création. Aussi dans cet enseignement de Saint-Denis n'y a-t-il place ni pour la routine qui ne veut rien voir, ni pour la vaine curiosité qui veut tout voir. Grâce à cet esprit de vie qui est au fond de toutes les conceptions impériales, la maison de Saint Denis a pu devenir l'idéal sur lequel doit être tentée de se diriger toute mère qui veut élever sa fille comme Fénelon le lui conseillerait aujourd'hui, toute institutrice qui veut accomplir ses devoirs comme les accomplirait une véritable mère. De la maison de Saint-Denis tout me semble bon à prendre, l'esprit et la méthode : mais tout ne se laisse pas surprendre également. L'esprit de l'enseignement, les mères le retrouveront dans leur cœur : la méthode, elles avaient besoin qu'on la leur révélât, qu'on leur en rendît la vie et le jeu palpables.

Elles ont donc eu une bonne, une excellente pensée, les deux élèves de Saint-Denis qui sont venues nous apprendre le secret du sanctuaire, nous mettre entre les mains cette méthode qui explique les beaux résultats auxquels arrivent les doctrines de ce célèbre établissement. C'est avoir rendu un vrai service au public. Si le scribe qui divulgua les formules dont s'envelopait le vieux droit romain a aidé aux progrès de la science juridique, il faut espérer que la vulgarisation de la méthode si naturelle qu'on suit à Saint-Denis simplifiera pour beaucoup d'institutrices le problème du plan qu'on doit suivre dans l'instruction des jeunes filles. Ce plan peut se résumer d'un mot : « Proportionnez votre enseignement aux différentes intelligences que vous voulez former, et graduez avec méthode les connaissances qui doivent non-seulement orner mais surtout fortifier vos jeunes auditrices. » La méthode en matière d'enseignement n'est qu'une des formes de la clarté : c'est l'art de passer du connu à l'inconnu, et de rendre ce passage insensible; en un mot, c'est l'art de graduer : un maître n'est excellent que quand il le possède à fond. Nos deux élèves de Saint-Denis doivent à ce compte donner de bien profitables leçons, et leurs élèves doivent leur faire souvent honneur.

Dans leurs cahiers elles ont su embrasser dans l'unité d'un enseignement progressif et simultané, l'ensemble des connaissances dont se compose l'instruction d'une jeune personne. L'agréable y côtoie discrètement l'utile, et le superflu, cette chose si nécessaire chez nous, n'y manque pas; mais il ne vient qu'en temps et lieu. On comprend, à Saint-Denis, ce qu'on oublie trop souvent ailleurs, c'est que la géographie est la meilleure, la plus indispensable des préparations pour l'histoire; aussi, dans les cahiers dont je parle, l'histoire ne vient-elle qu'après la géographie; c'est de toute justice. Avant de regarder l'acteur à l'œuvre, j'ai besoin de voir le théâtre sur lequel il va se déployer. L'histoire de France, sincère, consciencieuse, pas celle du père Loriquet, occupe une place digne d'elle dans ce cours; elle y est parfaitement distribuée et digérée. Dans la première initiation, on se contente d'apprendre aux enfants la suite chronologique des rois et le gros des faits et des dates de notre histoire.

On laisse germer deux ou trois ans dans ces jeunes mémoires ces notions élémentaires; le temps fait son œuvre : la raison se forme : l'esprit des enfants s'est élevé au spectacle des choses du monde grec et romain : alors on peut aborder avec fruit l'histoire de France; le terrain est prêt : tout y mûrira; les faits suggéreront d'eux-mêmes les idées à des esprits amenés si naturellement à l'intelligence d'une histoire qui intéresse l'imagination autant que la mémoire.

Les événements se déroulent dans le cours que nous analysons avec netteté et simplicité : il n'y a pas de théories abstraites : les auteurs n'ont voulu donner que ce qui est acquis à la science, que ce qui semble incontestable; ils ont rejeté avec soin tous les détails oiseux; la curiosité est satisfaite par eux, mais elle n'est pas lassée : ils laissent quelque chose à l'avenir. C'est surtout quand on parle à la jeunesse qu'il faut se rappeler le vieil adage : « Rien de trop. »

M'accusera-t-on d'infirmer ce que je viens d'avancer, si je remarque que dans les cahiers préliminaires j'ai vu avec grand plaisir figurer parmi les exercices de lecture les meilleurs contes de Perrault? Il est prudent de ménager à l'esprit des enfants quelques agréables reposoirs, comme disait Vaugelas. Devant *Peau d'Ane*, l'enfance fait comme la Fontaine : elle y prend un plaisir extrême : et pour arriver au conte de fée, elle suivra le professeur à travers toutes les démonstrations où il s'engagera.

Ces excellentes petites récréations font partie de ce superflu dont ne peut se passer le jeune âge : qu'elles soient les bienvenues. Si le superflu est quelquefois indispensable, le luxe ne l'est jamais : le luxe, en fait de connaissances, est contraire à la grâce de l'esprit, comme, en fait d'habits, il l'est à celle du corps.

Qu'une jeune fille donc ait quelques notions d'architecture, de sculpture, rien de mieux, surtout si elle préfère les beaux monuments et les belles statues au vain plaisir de faire devant la galerie de l'admiration à froid. Si la peinture, la gravure et la lithographie ne sont pas lettres closes pour elle, à la bonne heure encore, et j'avoue qu'une éducation serait incomplète si les développements consacrés dans le volume complémentaire à l'astronomie trouvaient indifférente celle à qui ils sont destinés. Mais, quand une jeune personne ne se propose pas d'écrire des romans-feuilletons renouvelés du moyen âge, à quoi peuvent lui servir ces notions d'archéologie, de paléographie et de bibliographie qu'on a trop complaisamment peut-être réunies dans le dernier cahier? Est-ce que toutes les jeunes lectrices de ce bon livre sont destinées à épouser des membres de l'Institut?

Voilà une pauvre chicane, n'est-ce-pas? que celle que j'adresse en ce moment aux deux savantes et ingénieuses élèves qui se sont montrées si habiles institutrices! Que voulez-vous? On ne résume pas en quelques lignes quinze petits volumes aussi substantiels que ceux dont je rends compte; je tenais par cette petite critique à montrer que j'ai tout lu de cet intéressant ouvrage, tout, y compris les tables, qui sont fort bien faites. Oui, j'ai tout lu, parce que tout va à l'édification et à l'instruction de la jeunesse : c'est un enseignement de bonne foi, sans charlatanisme; tout est clair, même ce qui ne semble pas utile. De pareils livres reposent singulièrement du régime auquel nous condamne la littérature qui se pique d'être mondaine. Si j'osais, je conseillerais la lecture de ces douze ou quinze petits cahiers aux femmes du monde; elles y retrouveront la paix et le parfum des jeunes années. Elles se croiront aux beaux jours de la pension. D'ailleurs quelle femme ne goûterait un enseignement dont voici le dernier mot et la constante inspiration : « Aimons l'enfant que nous voulons instruire, et la bonne méthode ne nous manquera jamais. »

F. COLIMCAMP.

EN VENTE CHEZ DENTU, PALAIS-ROYAL.

Manuel du chasseur au chien d'arrêt, par M. Léonce de Curel; suivi de la loi sur la chasse. 1 vol. in-8, avec gravures. Prix ; 5 fr.
Boutades d'un chasseur. Souvenirs et mélanges. 1 vol. in-12. 2 fr.

MM. PÉGOT-OGIER ET COMP., banquiers, directeurs du *Crédit financier*, informent le public de Paris et des départements qu'ils font des avances de 50 à 60 p. 100 sur *effets publics, actions et obligations*, pour 1, 2, 3, 6 ou 12 mois, à raison de 5 p. 100 l'an, donnant ainsi le moyen d'attendre des cours plus élevés. — Adresser les titres par *lettre chargée* à MM. E. PÉGOT-OGIER ET Ce, 7, rue de la Bourse, Paris, qui enverront les fonds par *retour du courrier*.

GLACES ET DORURES. Glaces pour vitrages. Spécialité d'ovales à biseaux, genre Venise. Miroirs de tous styles. Glaces biseautées. Plaques pour portes. *Vastes ateliers de dorure et d'étamage*. Immense assortiment. — ALEXANDRE jeune, 91, 93 95, faubourg Saint-Antoine, à Paris, éditeur d'un album spécial des modèles d'encadrements. Gravure sur glace. Maison de gros pour la province et l'exportation.

PAYEMENT de toute espèce de coupons. — Opérations financières au *Crédit départemental*. — CLAUDON ET Ce, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

PORCELAINES, cristaux, surtouts de table, bronze doré et argenté. — *Maison de l'Escalier de cristal*, Palais-Royal, nos 162, 163 et 164. Pour les voitures, rue de Valois, n° 13, côté de la Banque. — *Six médailles*. Londres, New-York et Paris.

CAOUTCHOUC, maison LARCHER, 7, rue des Fossés-Montmartre. — Manteaux, paletots, chaussures d'été (vraies newark) très-légères, vernis garanti, bonnets de bains, tous articles en caoutchouc.

PHYSIQUE AMUSANTE. — VOISIN, mécanicien, fabricant d'instruments de physique et d'automates anciens et modernes. — 81 et 83, rue Vieille-du-Temple. — Leçons et soirées en ville.

FOULARDS. — Les personnes qui désirent de bons foulards de l'Inde ne peuvent mieux s'adresser qu'à la *Compagnie des Indes*, rue de *Grenelle-Saint-Germain*, 42. — Immense choix de foulards des Indes et de Chine à 1 fr. 40, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 15 fr., que l'on payerait partout ailleurs 2 fr. 40, 3 fr. 50, 5, 7, 8, 12, 15 et 20 fr. — Robes de l'Inde inusables. à 17, 25, 38, 45, 58 et 65 fr. — Gros et détail.

Prime splendide offerte aux dames.

Nos lectrices nous sauront gré de leur apprendre que le MAGNIFIQUE PAROISSIEN COMPLET, ILLUSTRÉ par Overbecq et Adrien Péart, d'après les manuscrits anciens, et que l'on croyait hors du commerce, vient d'être acquis par la MODE DE PARIS, le plus luxueux, le plus complet de nos journaux de dames et de salon, et qui a l'heureuse idée de le donner en prime, — *pour rien*, — à ses MILLE premières abonnées nouvelles.

Pour recevoir *de suite* et *franco*, dans toute la France (la Corse et l'Algérie), ce splendide cadeau, le plus charmant sans contredit que l'on puisse faire à une dame ou demoiselle, soit comme étrennes, soit pour sa fête ou à l'occasion d'un baptême, soit pour sa première communion ou son mariage, soit enfin pour ses pratiques religieuses de chaque jour, il suffit d'envoyer *franco* en un bon sur la poste ou sur Paris, ou par l'entremise des libraires, au directeur de la MODE DE PARIS, rue de l'Arbre-Sec, 19, le montant d'un abonnement d'un an. (Paris, 12 fr. — Départements (Corse et Algérie), 15 fr. — Etranger, le port en sus.)

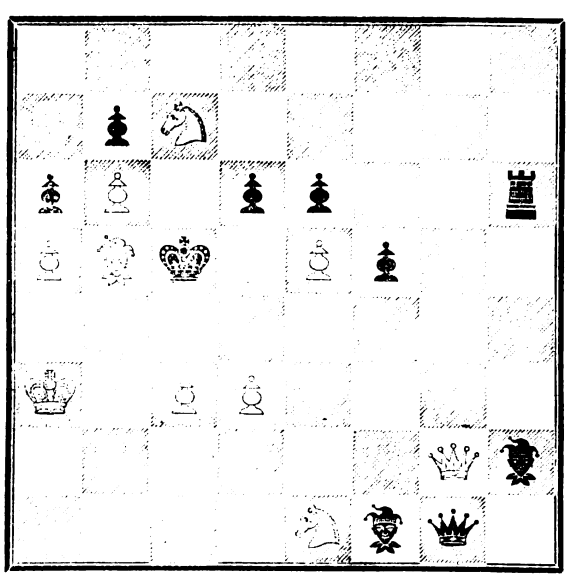
Ajouter 4 fr. seulement pour recevoir le volume magnifiquement relié en maroquin plein, tranche et fermoir dorés, — valant au moins 30 fr. en librairie. — Ajouter 10 fr. au lieu de 4 pour recevoir une reliure riche, tranche rouge ou bleue, semée d'or, avec double fermoir historié.

On s'abonne du 1er de chaque mois. — Les personnes abonnées à un autre journal qui désireraient profiter de la *prime* peuvent, quoiqu'en s'abonnant dès à présent à la MODE DE PARIS, ne faire commencer leur abonnement que du jour où elles cesseront de recevoir le journal auquel elles sont en ce moment abonnées.

Echecs.

PROBLÈME N° 82.

PAR M. LAMOUROUX.



Les blancs font mat en 4 coups.

SOLUTION DU N° 81.

1 C 2e D	1 C ou P pr. P (*a*)
2 C 7e D éch.	2 R où il peut.
3 L'un ou l'autre fou donne le mat.	
(*a*)	1 F donne éch.
2 C pr. F éch.	2 C pr. C.
3 C fait éch. et mat.	

J. A. DE R.

L'aurore boréale

OBSERVÉE LE 29 AOUT AU COL DU CABRE (ALPES FRANÇAISES).

On nous adresse avec cette lettre un dessin représentant l'aurore boréale du 29 août, dont le spectacle a été rapporté dans tous les journaux.

« Monsieur le Directeur,

« Les journaux ont parlé de la belle aurore boréale qui a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 août dernier, entre une et deux heures du matin.

« Cette nuit-là précisément je traversais le col du Cabre dans une voiture découverte, et j'ai pu suivre toutes les phases du phénomène dont je vous envoie un dessin.

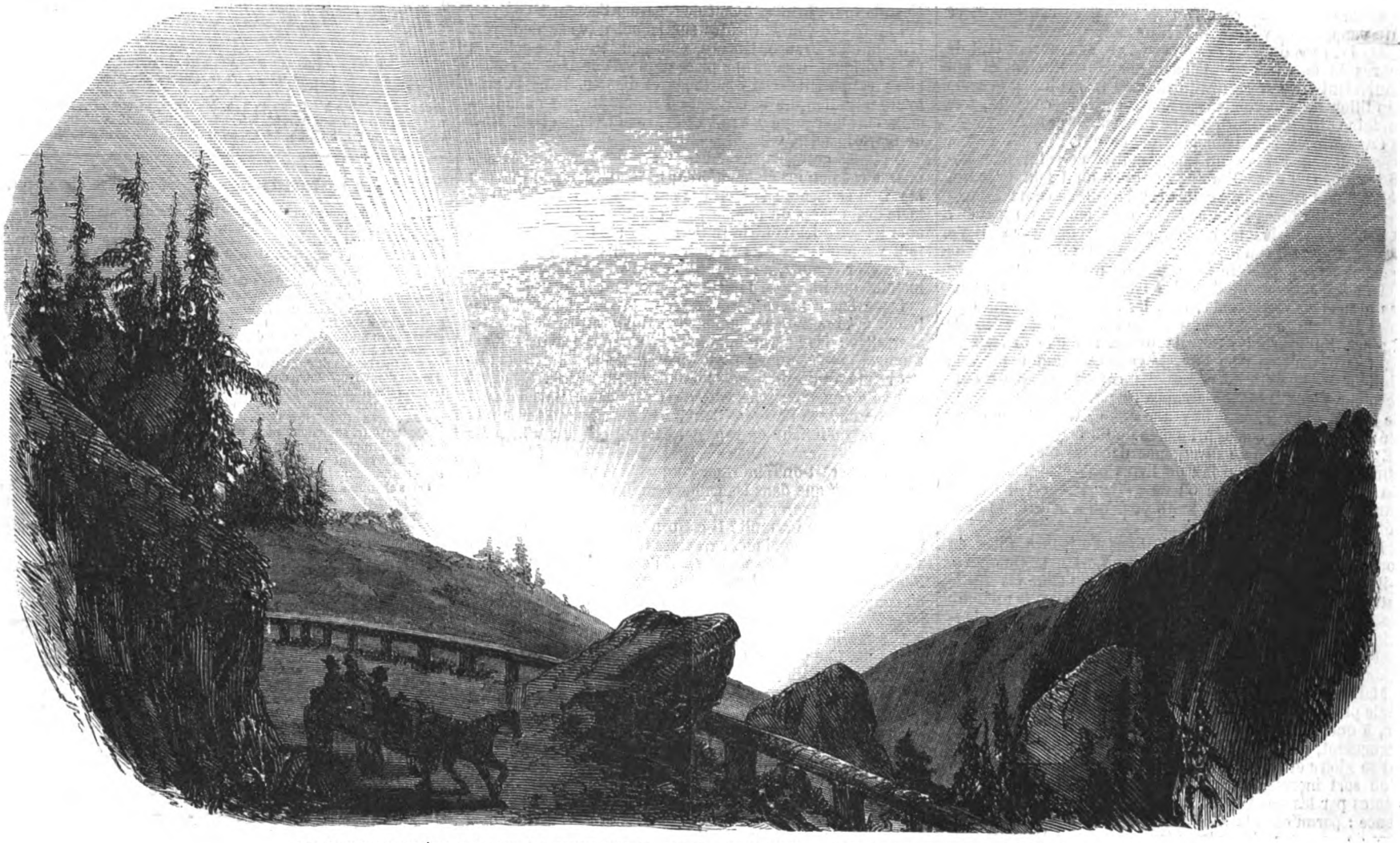
« C'est à minuit et demi à peu près qu'il a commencé d'attirer notre attention. On crut d'abord à un incendie : une grande lueur rougeâtre sortait de derrière la montagne, vers le nord-ouest. Bientôt cette lueur s'étendit et s'éleva jusqu'à occuper la moitié de l'horizon. Nul foyer d'incendie n'eût pu être assez vaste pour la motiver; d'ailleurs aucun nuage de fumée n'en modifiait l'éclat. De belles rayonnances blanches traversaient, au contraire, par intervalles la grande nuée purpurine. Nous comprîmes que nous allions être témoins des évolutions d'un de ces brillants météores du Nord, assez rares dans nos climats.

« Peu à peu, en effet, la lueur rouge se détacha de l'horizon, pour flotter en plein dans le ciel; elle laissa au-dessus d'elle sur la ligne de montagnes qui limitait pour nous l'horizon, un resplendissement lumineux, pareil au lever d'une véritable aurore ou à un grand segment d'auréole qu'on eût vu irradier de la terre.

« Alors s'étendit en teintes claires, à travers la nuée qui était d'un rouge très-vif, une sorte d'arc de cercle rose composant d'autres irradiations blanches, sorties du nuage pourpré, vers les hauteurs du ciel.

« Ces rayonnances s'ouvraient en éventail et duraient

Generated on 2020-11-17 15:19 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



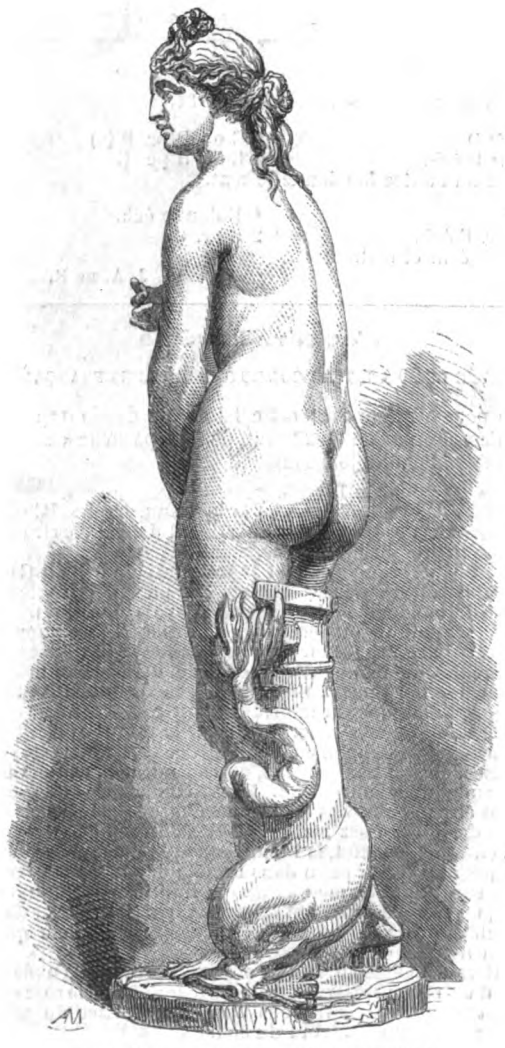
L'AURORE BORÉALE DANS LA NUIT DU 28 AU 29 AOUT 1859. — D'après un croquis de M. Muston.

peu de temps. A mesure qu'elles s'évanouissaient on voyait reparaître les étoiles, que leur éclat avait d'abord effacées.

« Elles se montrèrent presque sur tous les points du météore, tantôt grandes, tantôt petites, quelquefois à peine indiquées par des traînées brillantes et pâles, ou légèrement dorées sur le fond incarnat de l'espace qu'il occupait.

« Enfin elles cessèrent de se reproduire, le spectacle perdit son éclat, les arcs de cercle lumineux disparurent, la nuée purpurine pâlit à son tour, s'effloconna en larges masses, et se fondit enfin dans les premières blancheurs de l'heure matinale, plus hâtive sur les montagnes.

« J'étais peu de jours auparavant au pied du mont Pelvoux, dans la gorge de Val-Louise, où les chaleurs exceptionnelles de cet été ont causé une fonte de neiges et de glaciers plus abondantes que de coutume, ce qui a produit une grande inondation, dont je vous enverrai aussi quelques dessins. ALEXIS MUSTON. »



LA VÉNUS DE LA PORTA PORTESE.

La Vénus de la Porta Portese.

On se rappelle la découverte faite il y a quelque trois mois aux ci-devant jardins de Jules César, *prope Cæsaris hortos*, d'une statue antique représentant une Vénus massive dans la pose de celle de Médicis, découverte qui mit en émoi tout ce que Rome possède d'intelligences d'élite parmi ses artistes, et qui eut pour résultat un véritable pèlerinage d'étrangers allant porter leur encens et leurs vœux aux pieds de la déesse, alors humblement et obscurément logée chez M. Guidi, près des thermes de Caracalla.

La Russie vient de faire l'acquisition de ce marbre précieux, après un court séjour dans l'atelier de M. le professeur Guaccherini pour quelques réparations sans importance.

A côté de la nouvelle Vénus, M. Guaccherini a placé le plâtre de la Vénus de Médicis, et, si gênant qu'il soit d'être dérangé dans ses habitudes d'admiration, il faut bien l'avouer, ce n'est pas cette dernière qui l'emporte. Comme supériorité de position dans le cercle élégant des sculptures antiques, la nouvelle venue a sur son ancienne l'inappréciable avantage d'une conservation merveilleuse.

Elle a sa tête... un chef-d'œuvre, *una gemma*, comme dit M. Guaccherini; la Vénus de Médicis a une tête rapportée, trop petite, et qui sent terriblement le ciseau du seizième siècle: *elle a ses bras;* ceux de la Médicis ont été restaurés en forme d'anses de panier: *elle a ses chevilles et ses pieds*, aussi ravissants de forme, aussi intacts que le jour où elle fut embarquée en Pirée sur un navire faisant voile pour la Carie; les pieds de l'autre, dans leur état actuel, appartiennent moins à la statuaire qu'à la marqueterie: ici, enfin, le noble marbre de Paros, nettoyé et lavé avec soin, apparaît dans toute la splendeur de cette teinte dorée dont le soleil de la Grèce a marqué les chefs-d'œuvre de ses enfants bien-aimés: la Vénus de Médicis, passée à l'eau-forte par les Scythes du *cinque cento*, a ce vernis maladif, cette teinte bleuissante qu'aurait une Vénus hollandaise au sortir d'un bain pris dans la mer d'Ostende aux derniers jours de septembre.....

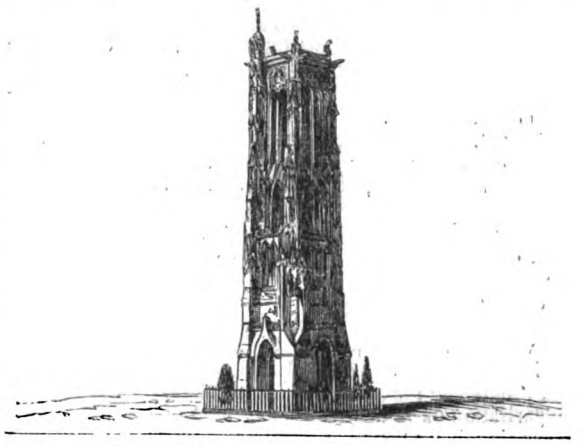
Notre correspondant est un peu exclusif: nous ne doutons nullement de la beauté de la nouvelle Vénus; mais qu'il nous permette d'admirer l'ancienne, malgré les défauts qu'il signale, mais qu'il exagère au profit de sa passion d'un jour.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Pendant l'été, ne consommez pas trop d'abricots, de pêches, de fraises; c'est malsain.

Rébus.





ABONNEMENTS, VENTE ET RÉCLAMATIONS.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes de renouvellement huit jours au moins avant l'époque d'expiration de l'abonnement courant, indiquée sur leurs bandes.

L'administration a encore quelques collections complètes des 33 volumes.

Elle ne peut céder séparément les volumes I, VI, XVII, XVIII, qu'elle reprend, en bon état et brochés, en échange d'un abonnement semestriel.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Paulin.

Les réclamations au sujet du service, et les demandes d'abonnement, d'acquisitions de volumes et de collections, doivent être adressées à M. A. Le Chevalier.

On s'abonne aussi près des principaux libraires tant de la France que de l'étranger.

Pour l'*Allemagne*, l'*Autriche*, la *Prusse* et la *Russie*, on peut s'abonner par l'entremise de la direction des postes de *Cologne* et *Sarrebruck*.

PAULIN.

PARIS.—TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56

Generated on 2020-11-17 15:19 GMT / https://hdl.handle.net/2027/uc1.c042827532
Public Domain, Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-google
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA